partir de la très dense étude de Galien (p. 226-245) ; l'auteur ne néglige pas la déontologie médicale, qui a son importance à côté de la symptomatologie et de l'étiologie, et les disputes « sectaires » — un peu négligées pour Pline — sont restituées de manière précise dans la somme du maître de Pergame. Mais les Rufus et les Soranos d'Éphèse n'ont pas été négligés. Le plan diachronique suivi permettra de dégager l'aboutissement de la science militaire et du génie militaire à partir d'Apollodore, l'ingénieur de Trajan (p. 246 s.). On consultera, dans cet ouvrage d'une rare densité, le dossier de l'agronomie du Bas-Empire, et de l'art des *gromatici*. MEISSNER a fort bien noté, en même temps que la continuité disciplinaire qui aboutit à Végèce et à Palladius (notice remarquable, p. 300-303), l'essor des *breuiaria* scientifiques comme celui de Gargilius Martialis.

Cet ouvrage monumental mérite de grands éloges en raison de son exhaustivité, de la densité du texte et des notes, de l'étendue et de l'exactitude des citations grecques et latines. La bibliographie et l'index des « sources » sont de la même qualité.

Jean-Marie ANDRÉ.

Sciences historiques.

Histoire romaine, sous la direction de François HINARD. Tome 1 : *Des origines à Auguste* : Paris, Fayard, 2001, 1075 pages, nombreuses cartes et planches.

La tendance était à penser qu'embrasser en un volume unique la période qui va des origines à l'avènement du principat relevait de l'impossible. Ce tome I que D. BRIQUEL, G. BRIZZI, F. HINARD et J. M. RODDAZ viennent de signer, prouve le contraire. En 920 pages de texte et 80 de notes il offre au lecteur un rappel des faits entrecoupé de nombreuses citations d'auteurs latins et grecs et une série de mises au point sur les questions controversées. Envisagée sous cet angle, l'homogénéité de l'ensemble est évidente, même si, dans les chapitres consacrés aux *initia* et aux siècles obscurs, le récit le cède par la force des choses à l'exposé des problèmes et à la présentation des données qui en éclairent ou en renouvellent l'approche.

Ces six chapitres qui sont l'œuvre de D. BRIQUEL tranchent également sur ceux qui suivent en ce qu'ils s'adressent au moins autant au spécialiste qu'au « lecteur cultivé » (p. 8) à l'intention duquel l'ouvrage a été conçu. Dût la modestie de l'auteur en souffrir, ils soutiennent la comparaison avec les chapitres correspondants de J. HEURGON (*Rome et la Méditerranée occidentale jusqu'aux guerres puniques*). Entre autres développements bienvenus, on notera celui qui a trait à la liste des rois latino-sabins qui garde, selon l'auteur, le souvenir de personnages ayant réellement existé dans la Rome des VIII^e^-VII^e^ siècles où ils semblent bien avoir exercé un pouvoir monarchique (à l'exception, bien sûr, de Romulus). On appréciera aussi l'exégèse novatrice qui, à propos de Porsenna, est proposée de Denys d'Halicarnasse, *A.R.* 5, 35, 1. On relèvera encore qu'en ce qui concerne la tradition relative à la muraille et à l'*aes signatum* serviens, D. BRIQUEL se démarque de J. POUCET qui lui dénie toute forme d'authenticité. Mais il semble qu'une étude, en voie de publication, de tous les lingots à « ramo secco » en abaisse la date au V^e^ siècle.

Les chapitres VII et VIII qui conduisent le lecteur des années 365 à la mort de Pyrrhus sont dus conjointement à D. BRIQUEL et à G. BRIZZI qui signe d'autre part,

et seul, les chapitres XI (*La deuxième guerre punique*) et XII (*L'empire mondial*). Tous se lisent avec intérêt et les pages dans lesquelles les auteurs étudient l'émergence de Rome aux yeux du monde grec sont parmi les meilleures du livre. Le lecteur notera d'autre part que les analyses consacrées à la deuxième guerre punique font une large place aux considérations tactiques et stratégiques, chères, on le sait, à G. BRIZZI.

Maître d'œuvre de cette nouvelle *Histoire romaine*, F. HINARD s'y est réservé la part du lion puisqu'il signe huit chapitres du livre et, pour partie, la conclusion. Deux traitent de la première guerre punique et des années qui la séparent de la suivante. Si la chronique des opérations ne va pas sans longueur, le tableau qui nous est présenté dans le chapitre XIII de l'*Vrbs* et de la *Respublica* autour des années 150 est brossé avec vigueur. Du reste qui couvre près d'un siècle de crise, il y a peu à dire, sinon que le regard ethnographique que l'auteur appelait de ses vœux dans l'*Avant-propos* tend à briller par son absence. À quoi l'on ajoutera des développements éveillant l'impression d'un déjà vu aux modalités diverses. Quelques rectifications matérielles s'imposent : les plus importantes concernent la page 541 (où « Caton » est à corriger en « Varron ») et 687 (où la localisation de Lauro en Espagne est diamétralement opposée à celle qui est indiquée sur la carte de la figure 17).

Les deux derniers chapitres qui couvrent les années 60 à 30 av. J.-C. sont l'œuvre de J. M. RODDAZ. L'exposé qu'on y lit des faits et des problèmes nous a paru bien conduit. On n'en regrette que plus vivement quelques bavures dont la plus dommageable entache la page 804, au début du dernier paragraphe : *Bell. Afr.* 90, 3 s'inscrit en faux contre ce que nous lisons du sort réservé, en 46, aux Trois Cents à Utique. Les autres concernent des expressions latines (p. 752, 759 et 829).

Jean-Claude RICHARD.

Who's Who in the Classical World, édité par S. HORNBLOWER et T. SPAWFORTH : Oxford, University Press, 2000, 440 pages (+ 5 cartes).

Sous un titre légèrement provocateur, les éditeurs de cette encyclopédie au format de poche font l'ambitieux pari de recenser les grands hommes de l'Antiquité grecque et romaine. Cette recension, qui ne saurait prétendre à l'exhaustivité, se présente en fait comme une sélection de notices biographiques, tout droit issues de la dernière édition de l'*Oxford Classical Dictionary* (1996). Une sélection rendue nécessaire par les contraintes éditoriales (cette publication vient en effet augmenter une collection de dictionnaires et de manuels pratiques destinée à un très large public, l'*Oxford Paperback Reference*) et guidée par l'importance et l'intérêt des personnages évoqués.

De dimensions modestes, l'ouvrage n'entend pas se substituer aux biographies existantes, pas plus qu'aux encyclopédies spécialisées : il veut être avant tout un instrument de travail commode, destiné à fournir une information immédiatement accessible. Dans cette intention, les éditeurs ont accordé un soin particulier à l'élaboration du paratexte : des listes d'abréviations (auteurs des notices, auteurs anciens et titres des périodiques cités) ainsi qu'un « mode d'emploi » de l'ouvrage (à l'usage des plus jeunes lecteurs ?) précèdent la nomenclature proprement dite ; une chronologie parallèle de la Grèce et de Rome ainsi que des cartes géographiques (la Grèce et le monde égéen, le monde hellénistique, l'Italie et l'empire

romain) complètent avec bonheur le texte des biographies dont elles cernent les cadres spatial et temporel.

On déplorera peut-être un manque d'harmonisation dans la présentation des notices, ce qui a parfois pour effet de désorienter le lecteur, obligé de les parcourir de bout en bout pour y trouver l'indication recherchée. Un modèle de notice unique, structuré en rubriques claires (comme les articles relatifs à Plutarque et à Homère), eût certainement facilité la consultation. La même disparité se retrouve dans la longueur des articles : les notices les plus brèves alternent avec d'amples paragraphes, véritables biographies qui s'étendent sur des colonnes entières (l'article concernant Virgile ne compte pas moins de huit pages). Ce travers était, reconnaissons-le, difficilement évitable, dans la mesure où, pour nombre de personnages, la brièveté du commentaire s'explique par l'indigence de la documentation.

Si l'on passe outre ces détails formels, on ne peut qu'être séduit par l'extrême richesse et la maniabilité du volume : en moins de 500 pages, l'ouvrage embrasse plus de dix siècles d'histoire — l'essentiel des biographies étant concentré entre le VIII^e^ siècle avant et le III^e^ siècle après J.-C. — et près de 490 personnages illustres. Une galerie prestigieuse dont les dieux sont délibérément écartés, au profit non seulement des écrivains, des philosophes et des hommes d'État, mais aussi d'artistes fameux comme Apelle ou Praxitèle, grands oubliés des encyclopédies traditionnelles.

L'orientation générale de l'ouvrage est certes plus littéraire qu'historique. Les figures du pouvoir y sont évoquées à travers un bref résumé de leur vie, assorti de (précieuses) références aux sources littéraires et épigraphiques ; à la différence d'un Auguste ou d'un Pompée, Polycrate, Agricola ou encore Sévère Alexandre n'ont droit qu'à un court paragraphe. Beaucoup plus complètes en revanche sont les notices consacrées aux écrivains et aux poètes. Elles suivent, pour la plupart, le même plan : une biographie concise suivie d'un développement sur l'œuvre et la perception qu'en avaient les contemporains. Pour les auteurs importants, l'article d'encyclopédie cède la place à un cours chapitre d'histoire littéraire, traité le plus souvent avec originalité. Ainsi, la notice consacrée à Tite-Live est vouée, dans une large part, à un exposé sur la tradition historiographique et les conceptions politiques de l'homme de Padoue ; par comparaison, celle consacrée à Tacite nous amène plutôt à examiner l'œuvre de l'historien à la lumière de sa vie, et surtout de sa propre expérience d'homme public.

Il n'est nul besoin de poursuivre cet inventaire, auquel pourraient s'ajouter quantité d'autres noms, sans doute moins familiers. On aura compris que ce petit ouvrage, complet et fiable, deviendra rapidement l'outil indispensable que tout antiquisant se devrait d'avoir à portée de main.

Caroline FÉVRIER.

Jean-Nicolas CORVISIER et Wieslaw SUDER, *La population de l'Antiquité classique* (Collection Que sais-je ? n° 3516) : Paris, P.U.F., 2000, 127 pages.

La démographie antique suscite de plus en plus l'intérêt des chercheurs, ainsi que le montrent les nombreuses études récentes sur le sujet. L'ouvrage de Jean-Nicolas CORVISIER et Wieslaw SUDER est donc particulièrement utile, dans la mesure où il s'agit d'une synthèse des principaux acquis, avec de nombreux

tableaux. Ainsi que les auteurs le font eux-mêmes remarquer, les impératifs liés à la collection ne leur permettent pas autre chose.

Depuis Montesquieu, on a souligné le lien dans l'Antiquité entre dépopulation et décadence. Le but des auteurs est d'étudier s'il y a vraiment eu dépopulation. Pour cela, après avoir indiqué les sources dont le chercheur dispose : les sources antiques, difficiles à manipuler, et les apports des sciences actuelles, ils analysent successivement la population grecque (jusqu'à l'époque hellénistique) et la population romaine, et s'efforcent de répondre à la question posée dans le dernier chapitre. En Grèce, la mise en place des populations a eu lieu dès l'époque archaïque et, tout en se rapprochant de celle des civilisations antiques, lui est propre. Bien que certaines périodes soient moins connues que d'autres, il s'agit de façon générale d'un monde plein, avec une natalité importante, ce qui explique l'augmentation de la population, malgré l'absence d'apports extérieurs. Tout comme à Rome, la mortalité y est saisonnière, avec des pics à la fin de l'été et au début de l'automne. Ce sont la tuberculose, la malaria et la typhoïde qui font le plus de ravages. La population romaine quant à elle est en augmentation constante depuis le VI^e^ siècle av. J.-C., jusqu'au III^e^ siècle après. Peut-on parler de dépopulation ensuite? Comme pour le monde grec à l'époque hellénistique et au début de l'époque romaine, il y a incontestablement des signes de dépopulation. Mais il faut les nuancer, éviter les interprétations d'ensemble. Les phénomènes de dépopulation, s'ils sont réels, sont partiels et limités, et ne peuvent avoir causé à eux seuls l'effondrement de l'Empire romain.

La taille du livre imposait des choix. On peut cependant regretter le traitement rapide de certains aspects, celui de la population en Italie et en Grande Grèce à l'époque classique (p. 44) par exemple. La démographie particulière des zones militaires aurait également pu être mentionnée, avec l'étude de W. SCHEIDEL, Rekruten und Überlebende : die demographische Struktur der römischen Legionen in der Prinzipatszeit, *Klio*, 77, 1995, p. 232-254, tout comme, à propos de la population de Rome, l'article de G. R. STOREY, The population of ancient Rome, *Antiquity*, 71, n° 274, 1997, p. 966-978. La carte de l'Empire romain (p. 84-85) ne présente d'autre part que peu d'utilité. Citons enfin deux coquilles malheureuses : la prise de Rome par Alaric en 410 av. J.-C. et le IV^e^ s. av. J.-C. (p. 81) et un –s en trop (p. 118). Tout cela n'enlève rien à l'ouvrage, qui reste une très bonne introduction à l'étude de la démographie antique.

Catherine WOLFF.

David NOY, *Foreigners at Rome. Citizens and Strangers* : Londres, Duckworth, 2000, 360 pages.

Comment et pourquoi les étrangers viennent-ils à Rome, comment sont-ils traités, comment s'adaptent-ils à la vie dans la cité, peuvent-ils ou souhaitent-ils garder leur identité propre? Telles sont les questions auxquelles David NOY entreprend de répondre dans son livre, en commençant par définir ces étrangers. Il s'agit de gens nés hors de Rome, qu'ils soient visiteurs temporaires ou installés définitivement, ou de gens nés à Rome, mais qui sont considérés comme étrangers par eux-mêmes et par les autres. Parmi ces étrangers, l'auteur privilégie les étrangers libres, civils et qui n'appartiennent pas à l'élite. Il ne s'interdit cependant pas de parler des esclaves et des soldats, dont la présence à Rome n'est pas volon-

taire, et des aristocrates. En revanche, il ne parle pas des Italiens, qu'il considère comme un cas à part.

Son étude est divisée en trois grandes parties : une partie générale (sources, démographie, attitude des écrivains et de l'État vis-à-vis des étrangers), une étude des raisons qui poussent les gens à venir à Rome et de l'origine de ces derniers, et enfin la vie de ces étrangers à Rome et la question de savoir si ces étrangers gardent une identité qui leur est propre ou se fondent dans la masse des autres habitants, avec une analyse par grandes régions de l'Empire. Les deux dernières parties sont les plus longues et comportent de nombreux tableaux.

Les réponses aux questions posées ne sont pas toujours faciles à donner, compte tenu des sources dont nous disposons. L'auteur parvient cependant à un certain nombre de conclusions. D'abord que l'immigration est essentielle à Rome, aussi bien pour des raisons démographiques que pour des raisons sociales : Rome a besoin de travailleurs expérimentés et de soldats, et les esclaves ne suffisent pas. D'abord Italiens, les immigrants sont des provinciaux depuis les Ier s. av.-Ier ap. J.-C. La population étrangère grossit jusqu'à constituer, au IIIe siècle, 5 % de la population totale. Ces étrangers peuvent certes toujours être expulsés, mais ces expulsions n'interviennent que dans certaines circonstances (les famines par exemple), ne touchent que des catégories particulières et ne sont que temporaires. Les étrangers viennent de tout l'Empire, les civils plutôt des provinces autour de la Méditerranée, les soldats de l'Europe centrale et orientale. Les hommes sont plus nombreux que les femmes, ils sont en général âgés d'une dizaine ou d'une vingtaine d'années et viennent seuls. Les motivations sont nombreuses et difficiles à classer : éducatives, politiques, religieuses, économiques. Si les parents ont une identité propre et des pratiques particulières, c'est déjà moins le cas des enfants, et pratiquement plus celui des petits-enfants. Seuls les Juifs gardent une identité propre. Un appendice (une liste par provinces des immigrants mentionnés dans les inscriptions, avec une distinction entre les soldats, les païens et les Juifs/chrétiens), un glossaire, une bibliographie abondante et un index complètent l'étude.

L'impression de trop grande généralité que donne parfois le livre de David NOY (les sources et leurs lacunes y sont pour beaucoup) est heureusement compensée par le chapitre consacré à l'étude des immigrants classés en fonction des régions d'où ils viennent. L'ouvrage dans son ensemble a le mérite de faire le point, de présenter une synthèse sur un problème important et d'apporter des réponses intéressantes et parfois nouvelles aux questions posées.

Catherine WOLFF.

Thomas GRÜNEWALD, *Raüber, Rebellen, Rivalen, Rächer* (Forschungen zur antiken Sklaverei, herausg. von Heinz BELLEN, Band XXXI) : Stuttgart, Franz Steiner Verlag, 1999, 269 pages.

Cette étude d'histoire sociale et politique s'insère dans une collection de haut niveau consacrée au monde gréco-romain, à l'esclavage athénien et romain, et au statut social de diverses professions. Le « brigandage », déprédation économique inséparable de la « criminalité », ainsi que les formes assimilées de violence, n'a pas suscité beaucoup d'études, en dehors du « classique » MACMULLEN sur les « ennemis de l'ordre romain », des monographies sur l'Égypte romaine ou de la synthèse de R. GUENTHER — bibliographie bien connue de l'auteur. Ce dernier, soucieux de lier l'analyse « sociologique », dès le départ, à la mise au point lexi-

cographique sur *latro-lèstès*, a voulu étendre son enquête, au-delà du brigandage classique et de ses critères juridiques, à divers types d'actions violentes ressenties comme anormales, guérilla de caractère ethnique ou régional (Viriathe, Tacfarinas), agitation politique proche de la « rébellion » contre l'ordre établi, voire entreprise d'usurpation du pouvoir (au Bas-Empire surtout). Les insurrections de la misère ou du désespoir, comme les mouvements serviles de la fin de la République, ou la « jacquerie » des Bagaudes gaulois et espagnols, rentrent dans le vaste champ d'exploration défini par le titre lui-même : *Raüber, Rebellen, Rivalen, Rächer*.

Après des mises au point lexicographiques fécondes (p. 7-8), plusieurs fois reprises par la suite pour le contexte hellénistico-romain, après une étude critique des sources et des stéréotypes « littéraires », incluant les *topoi* philosophiques, l'auteur, dans un 'Forschungsstand' (p. 14 s.), passe en revue les composantes du « brigandage » : « lutte de classes, hostilité à l'ordre romain, social-banditisme » ; cette dernière rubrique permet une discussion éclairante de la thèse de HOBSBAWM (p. 16 s.) : la riche antinomie « scélérat/héros », accentuée par la « stylisation littéraire », permettra de classer nombre de « cas » célèbres (Viriathe, Eunous, Spartacus, etc.), et de mesurer le réalisme des témoignages. Suivra une analyse intéressante des thèses réductrices de SHAW et VAN HOOF, oscillant pour l'interprétation de la 'social banditry' entre typologie sociale et déformation littéraire. On abordera alors les diverses catégories de « banditisme », authentique ou métaphorique.

La 1re partie, p. 21-48, étudie les 'echte Raüber' : une riche compilation du droit pénal romain, permet de cerner, dans le *Digeste*, les *famosi latrones*, les *grassatores*, délinquants de la voie publique, les *factiones*, ou associations de malfaiteurs de type militaire (d'où la judicieuse distinction de Pomponius, bien relevée, *Dig.*, 50.16, entre *latrocinium* et *bellum*). L'insertion du *latrocinium* dans le catalogue des vices et délits, et dans la topique des misères humaines (Sénèque, p. 28-29), explique l'insistance du droit pénal de l'Empire ; il manque seulement la référence aux *Remedia fortuitorum* et au *Satiricon*, les romans grecs étant connus (p. 177). Les liens avec le voyage antique et les structures de répression de l'Empire, malgré un certain flottement diachronique (p. 30 s.), sont bien analysés. L'épigraphie des provinces occidentales (p. 33), comme la papyrologie de l'Égypte romaine (p. 39 s.), ont été utilisées avec rigueur pour analyser le *lèstrikos tropos*. La synthèse du chapitre fait apparaître à juste titre le banditisme comme un danger statistiquement limité du monde romanisé, mais comme « un phénomène d'angoisse psychologiquement efficace » (p. 48). La seconde partie est axée sur les « rebelles » et, partant du « cas Viriathe » (p. 49 s.), elle traite des « chefs de guérilla », en insistant sur les dénominations ; si Viriathe est qualifié de *latro* dans les sources antiques, Vercingétorix, Boudicca ou le Civilis de la révolte batave, échappent à la flétrissure. La longue reconstitution de l'épisode du « pâtre et brigand » lusitanien fera ressortir les étapes d'une promotion, selon l'historiographie romaine : *...pastor...uenator...latro...exercitus dux...* ; le même schéma apparaîtra pour Spartacus (p. 93), avec quelques variantes. « Barbare et stratège de guérilla », Viriathe a adapté aux nécessités de la guérilla le *latrocinium* de son enfance miséreuse (Salluste, *Hist.* II, 88). Mais le guerrier marginal est-il vraiment devenu *iusti exercitus dux* ? et que vaut l'opposition juridique *hostis/latro* ? (p. 59). GRÜNEWALD se meut avec aisance et clarté dans les méandres et dans les contradictions d'Appien, de Diodore et de Dion Cassius. Il est judicieux de supposer que le stéréotype livien d'Hannibal a pu orienter la reconstitution du chef de bande

ibérique (p. 63) ; suivra un catalogue des *imperatores* opposés à Viriathe, l'adversaire longtemps invincible du *De off.* II, 40. Le « paradigme » de Viriathe semble avoir influencé certaines traditions historiographiques relatives à Sertorius (p. 68 s.), comme celle de Plutarque, soulignant la « marginalité » de son armée. Le rapprochement avec la révolte du Numide Tacfarinas, présentée par Tacite, *Ann.* II, 52, etc., comme une guerre de « libération » (p. 75), permettra une interprétation nouvelle, mais spécieuse, du « dossier » Tacfarinas (p. 77-78) : le rapprochement avec la guérilla de Jugurtha et ses rebondissements, la qualification de *latro* africain, souligneraient l'incapacité militaire de Tibère (p. 79). La III^e^ partie étudiera ensuite (p. 82 s.) les « meneurs de révoltes serviles comme *latrones* » — avec la marge de l'utilisation partiale du droit (législation syllanienne). L'analyse minutieuse des sources et de leurs variantes, pour Eunous, Kleon et Komanos, soulignera le traitement privilégié d'Eunous (p. 83) et les réminiscences passionnelles de la guerre piratique (la répression de Pompée est souvent évoquée). Le « spectre » des révoltes siciliennes (p. 93) explique la reconstruction de l'épisode de Spartacus : seul le rapt des ressources alimentaires expliquerait la qualification de « brigandage ». Face à une troupe composite, le Spartacus de Plutarque se voit restituer une lucidité politique et stratégique qui l'apparente au Fabius Cunctator de l'annalistique. Même s'il n'a pas, comme Eunous et Salvius-Tryphon et Athenion, cultivé le mythe d'une investiture divine et d'une fonction royale (p. 88 ; p. 96). L'historiographie plaque sur certains de ces aventuriers l'image dégradée du monarque hellénistique.

L'étude des formes transférées de « brigandage », telle l'usurpation politique (IV, p. 104 s.), justifiée par un système lexicographique, nous restitue les invectives de la République finissante, dans les guerres civiles, comme dans les épisodes d'illégalité violente : Catilina, Antoine, Sextus Pompée, ont été traités de « brigands » ou de « pirates » ; le sarcasme était à la fois métaphorique, et inspiré par leurs « troupes », faites d'esclaves et d'aventuriers. Une analyse originale est consacrée aux petits despotes hellénistiques (p. 110 s.), notamment aux chefs pirates ciliciens sédentarisés par Pompée... L'histoire de l'invective montre que la *pax Augusta* a démonétisé le *latrocinium* : les 'Gegenkaiser' de 68-69 ne sont pas présentés comme des « brigands », alors que la crise du III^e^ siècle et l'anarchie militaire revigorent les injures « classiques ». Les *Panégyriques* et l'*Historia Augusta* ont été scrutés avec soin, ainsi que les polémiques chrétiennes contre les « persécuteurs » (p. 118-129, pass.). La section V livrera une monographie fort intéressante sur les *lèstai* de Judée ; on discutera sur la base de Flavius Josèphe (et du Nouveau Testament). Brigands classiques, éclairés par la théorie du 'Sozialbanditentum' d'HOBSBAWM, ou révolutionnaires ? La discussion fera expliciter le débat entre HOBSBAWM et HORSLEY (p. 132 s.), ainsi que l'exégèse de la *Guerre des Juifs* : le chroniqueur romanophile a unifié des forces et groupes disparates en *lèstai* ; à côté des paysans miséreux, bien des protestataires contre la caste sacerdotale et le pouvoir romain. La prolifération des « bandits » de *B.J.* 17, 10, 8 a été heureusement réintégrée dans un processus de désordres postérieur à la mort d'Hérode le Grand (p. 138 s.), qui relativisent la thèse du 'Sozialbanditentum'. Toute l'histoire de la Judée, et la stylisation de ses « désordres » font l'objet d'une très minutieuse reconstruction, avec ses agitateurs et ses « sectes ».

Dans le cadre d'une stylisation littéraire qui oppose le « noble brigand » et le « brigand vulgaire », le chapitre VII traite en détail, avec la même discussion critique des sources, l'aventure de l'Italien Bulla Felix, sous les Sévères, et celle de Maternus, antérieure (185-186 p. C : voir la discussion chronologique de

p. 179). Ces épisodes de violence, qui prouvent une certaine fragilisation de l'Empire, se détachent dans une longue série qui compte des protagonistes et des comparses (Isodoros; Claudius, etc.). Dion Cassius, source privilégiée, souligne les prétentions et l'imaginaire de la royauté pour Bulla, ainsi que les réminiscences néroniennes (p. 162-163); d'où le fécond exercice d'épistémologie historique des p. 173-178, *Zeitkritik und Krisenempfinden*; le roman grec et sa crédibilité seront confrontés à l'historicité de Dion Cassius. Une grave lacune de l'enquête toutefois : la quasi absence des *Métamorphoses* d'Apulée — qu'on attendait au moins dans la thématique de la 1re partie. Le *bellum desertorum* de Maternus (p. 178) révèle, par opposition à une certaine stylisation tacitéenne du « noble brigand », une historicité (Hérodien cautionné par Dion Cassius). Malgré les interprétations divergentes de l'épisode (p. 178-179), l'entreprise, dépouillée de certaines fabulations, comme celle de l'usurpation militaire dirigée contre Commode, doit être éclairée par « l'arrière-plan de détresse sociale » et de désordres provinciaux de l'Occident contemporain.

Mentionnons seulement comme un « appendice », intéressant en soi, le chapitre VII de la IIIe partie (*Rächer*), qui rentre dans une chronique générale de la violence politique et dynastique.

Ce très riche travail, remarquable par l'utilisation critique de toutes les sources, primaires et secondaires, révèle aussi une bonne utilisation, un bon « décryptage » des témoignages littéraires. Mais ici, on peut déplorer quelques lacunes. Le roman grec, sollicité de manière convaincante, oscillant entre l'historicité et l'invention 'rhétorique', le *topos* des « histoires de brigands » pourrait être utilement approfondi par la rhétorique latine : Sénèque le Père, sinon Quintilien. Le roman latin est le parent pauvre de cette belle synthèse : les *Métamorphoses* d'Apulée illustrent un trait souligné dans certains « brigandages » historiques, l'effort pour instituer un ordre parallèle, une contre-société. Tel serait le déficit du chapitre Ier. Mais n'est-ce pas la conséquence d'un certain écartèlement de la recherche, que trahit le titre lui-même ?

Jean-Marie ANDRÉ.

Philip DE SOUZA, *Piracy in the Graeco-Roman World* : Cambridge, Cambridge University Press, 1999, 276 pages.

L'ouvrage de Philip DE SOUZA vient à point pour compléter le livre ancien de H. A. ORMEROD, *Piracy in the Ancient World. An Essay in Mediterranean History*, Liverpool-Londres, 1924 (reprint Liverpool, 1978). Un certain nombre d'articles ont en effet paru depuis à propos de la piraterie dans l'Antiquité, mais aucun ouvrage de synthèse. Philip DE SOUZA évoque dans son introduction ces ouvrages et articles et leur oppose sa propre démarche : non pas un récit des actes de piraterie, mais une analyse historique du développement des termes « pirates » et « piraterie » dans le monde gréco-romain, de 800 av. J.-C. à 700 ap. J.-C., et des effets de la piraterie sur la politique.

Pour mener à bien son analyse, Philip DE SOUZA commence, dans son introduction, par parler du vocabulaire (grec et latin) employé par les Anciens pour désigner les pirates, et essaie de les distinguer des brigands. Dans les sept chapitres suivants, il étudie de façon chronologique (les chapitres 3, 4 et 5 le sont moins) le phénomène de la piraterie, pour finir rapidement par ses conclusions. Il veut montrer que le concept de piraterie n'apparaît qu'à l'époque archaïque (ce

qu'il faudrait démontrer mieux), et qu'elle n'est alors pas obligatoirement considérée comme une activité déshonorante. Ce n'est qu'à l'époque classique que la piraterie est distinguée de la guerre, tout en gardant des liens avec cette dernière : les guerres constantes tendent à encourager la piraterie. C'est à partir de cette époque également (l'apogée se situe à la fin de la République) que l'on commence à utiliser les mots « pirates » et « piraterie » pour déconsidérer ses ennemis et les rendre illégitimes. C'est également à partir de l'époque classique que certaines cités grecques commencent à lutter contre la piraterie. Mais elles le font plus pour apparaître comme des protectrices puissantes que pour supprimer définitivement le problème. Ce n'est qu'à la fin de la République que les Romains, guidés par leurs intérêts, jouent un rôle véritable dans la suppression de la piraterie. Avant, ils se contentent d'opérations ponctuelles ou ils laissent ce rôle aux cités. Malgré ce qu'ont affirmé Pompée et ses contemporains, la suppression définitive n'intervient que sous l'empire. Il s'agit plus précisément d'une diminution considérable, due aux conditions de paix : la piraterie fait sa réapparition avec l'instabilité politique des V^e^ et VI^e^ siècles ap. J.-C.

Le livre de Philip DE SOUZA offre une mise au point et une synthèse précieuses sur le problème de la piraterie dans l'Antiquité, qu'il aborde sous un angle nouveau. Il ne rend pas inutile le livre de H. A. ORMEROD, il le complète et le corrige. il est cependant très déséquilibré, puisqu'il est essentiellement consacré à l'époque hellénistique et à la République romaine. C'est certes à cette époque que la piraterie est la plus importante, mais il est dommage que les autres périodes soient traitées aussi rapidement. De même, le développement sur *latro* (p. 13) aurait mérité d'être plus long. La bibliographie est complète. Pourraient cependant y figurer, pour les discuter, le livre de S. FRAMONTI, *Hostes communes omnium. La pirateria e la fine delle Repubblica Romana (145-33 a. C.)*, Ferrare, 1994, et les articles de M. CLAVEL-LÉVÊQUE, « Brigandage et piraterie : représentations idéologiques et pratiques impérialistes au dernier siècle de la République », *Dialogues d'histoire ancienne*, 4, 1978, p. 17-31, et P. HERZ, « Kampf den Piraten? Zur Deutung zweier kaiserzeitlicher Inschriften », *Z.P.E.* 107, 1995, p. 195-200. Citons enfin quelques fautes d'impression : p. 15 pour les périodes « Middle Minoan II, IIIA and IIIB (c. 1700-1400 BC) », 81 n. 135 et 168 n. 67.

Catherine WOLFF.

Images et représentations du pouvoir et de l'ordre social dans l'Antiquité. Actes du colloque d'Angers, 28-29 mai 1999, édité par Michel MOLIN, avec la collaboration de Jean-Yves CARREZ-MARATRAY, Patricia GAILLARD-SEUX et Édith PARMENTIER-MORIN (De l'archéologie à l'histoire) : Paris, De Boccard, 2001, 346 pages.

Les notions d'image et de représentation ont renouvelé notre vision de l'histoire politique et sociale depuis une vingtaine d'années. Le Centre d'Histoire des régulations et des politiques sociales de l'Université d'Angers (U.P.R.E.S. EA 1710) a donc décidé de leur consacrer un colloque, dont cette publication est le résultat. Prenant les termes dans toutes leurs acceptions, au propre comme au figuré, cette manifestation a rassemblé une trentaine de chercheurs, couvrant l'ensemble des civilisations de l'Antiquité, de la Perse achéménide à l'Italie de Saint Benoît.

La première section, consacrée à l'« affirmation » du pouvoir, se révèle extrêmement hétérogène. L'ambiguïté en est le dénominateur commun. Elle est présente

dans le discours d'Aristote sur Sparte (E. LÉVY), comme dans le vocabulaire épigraphique des cités grecques hellénistiques, qui cherchent à camoufler les changements entraînés par l'apparition des grandes monarchies (J.-M. BERTRAND). Le cavalier à l'anguipède, groupe statuaire très présent dans les régions rhénanes à l'époque romaine, se révèle aussi ambivalent, puisqu'on ne sait s'il représente la victoire d'un cavalier sur un monstre, ou l'aide du monstre apportée au cavalier (H. LAVAGNE). L'image de Sardanapale chez les auteurs grecs le fut aussi, car elle est marquée par l'ambiguïté sexuelle (D. LENFANT). Il faut plutôt parler de dualité à propos de la pratique babylonienne de la substitution du roi, qui expliquerait les contradictions des récits sur l'usurpation du mage Smerdis-Bardiya à la mort de Cambyse (A. TOURRAIX). L'action de Constantin, telle que la relate Eusèbe de Césarée, est aussi double, puisqu'elle conjugue la contrainte et l'« instruction », la *didaskalia* (F. MONFRIN). Cette dimension est moins évidente dans les deux communications sur le modèle impérial romain, mettant en valeur la maîtrise de la santé comme vertu impériale (P. GAILLARD-SEUX) et l'utilisation du thème de la *Providentia* dans les légendes monétaires du III^e^ siècle (J.-P. MARTIN). De même, il est plus question d'inversion que d'ambiguïté, lorsque Nicolas de Damas célèbre la vertu des usurpateurs, et d'abord de son protecteur Hérode (E. PARMENTIER-MORIN).

Le thème de la seconde série, la « célébration » de l'ordre, apparaît tout aussi flou. Certains articles abordent la question des symboles du pouvoir, que ce soient le lion, comme symbole féminin, en Orient (S. BLÉTRY), les insignes royaux dans le Proche-Orient sémitique (F. BRIQUEL-CHATONNET) ou le bâton augural chez les Étrusques (Th. PIEL). Les frises à guirlandes des monuments d'Aphrodisias (N. DE CHAISEMARTIN) comme la comparaison faite par Aelius Aristide d'Antonin avec Zeus (M.-H. QUET) sont bien des façons de célébrer l'ordre du monde. Mais l'organisation iconographique des décors céramiques en Gaule (J.-M. DEMAROLLE) ou le calendrier des moines fixé par les règles des IV^e^-VI^e^ siècles (J. BIARNE) se placent-ils dans le même domaine? Dans le second cas, il s'agit de la célébration de Dieu. Les sarcophages des sénateurs romains des II^e^-III^e^ siècles célèbrent leur *virtus* et leur *gens*, non l'« ordre » en tant que tel (M. GALINIER). Il est encore plus difficile d'intégrer au thème l'origine gauloise des dirigeants de l'Empire des Gaules (Y. BURNAND) ou les monnaies représentant la Grande Ourse émises par Caligula dans un but de propagande dynastique (F. GURY).

Consacrée à la « représentation » du pouvoir, la troisième série est la plus cohérente. Les intervenants s'intéressent aux diverses modalités de cette représentation, les instruments comme les lieux. Le pouvoir impérial romain se taille la part du lion. La gamme de ses instruments était vaste, comprenant aussi bien la monnaie (cas d'Alexandrie étudié par S. BAKHOUM), le char cérémoniel (M. MOLIN) ou l'*imago* impériale dans les camps (P. COSME). Les lieux publics des cités, forum ou théâtre, en fournissaient le cadre, à Rome (S. BENOIST), comme dans les provinces gauloises (R. BEDON) ou africaines (F. HURLET). Intrinsèque au modèle impérial, la « mise en scène » concernait aussi tous les « grands hommes », dont Polybe organise la représentation sous des formes diverses (E. FOULON). Le colloque s'intéresse à la représentation des élites sociales, en l'espèce les portraits des élites de l'Égypte lagide (J.-Y. CARREZ-MARATRAY et P. BALLET) et des provinces romaines, en l'occurrence la Macédoine et la Dacie sur les monnaies (E. PAPAEFTHYMIOU). Mais il s'agit évidemment d'une autre forme de représentation. L'étude sur le rôle des oracles égyptiens dans la légitimité impériale (D. VALBELLE et G. HUSSON) nous place de même dans un autre domaine.

Cette revue l'aura montré, cette publication est aussi riche que confuse. C'est la règle des colloques que de livrer des résultats hétérogènes, mais le thème leur assure normalement un minimum de cohérence. Les notions d'image et de représentation sont tellement vastes et diverses qu'il aurait fallu faire des choix méthodologiques pour donner à l'entreprise un contenu précis. Tel n'a pas été le cas et le but des organisateurs n'apparaît pas clairement. Aucune référence à l'histoire des représentations, pourtant fondamentale depuis une vingtaine d'années, ne figure dans la conclusion de M. MOLIN. Ce déficit méthodologique autant que conceptuel entraîne un résultat qui n'est pas à la hauteur des espoirs suscités par un tel thème.

Christophe BADEL.

Production and Public Powers in Classical Antiquity, édité par Elio LO CASCIO et Dominic RATHBONE : Cambridge, The Cambridge Philological Society, vol. suppl. n° 26, 2000, 99 pages.

L'ouvrage de M. FINLEY, *The Ancient Economy* (1973), a représenté un tournant conceptuel majeur dans notre approche de l'économie antique. Réagissant contre les conceptions « modernistes », le savant britannique montrait que la notion de « politique économique » n'avait aucun sens, dans la mesure où les Anciens n'avaient jamais conçu une telle démarche. Il ne s'ensuit pas pour autant que l'action des pouvoirs publics n'ait pas eu d'impact sur la vie économique, de façon involontaire. Ce problème a donc fait l'objet du XI[e] *Economic History Congress*, tenu à Milan en septembre 1994, origine de cette publication. Le congrès avait été organisé en distinguant les interventions directes et indirectes, mais les communications ont montré qu'il était difficile de séparer les deux aspects. La publication adopte donc un plan plus classique, chronologique, passant en revue les grandes périodes, de la Grèce archaïque à l'Antiquité tardive.

Ce plan s'avère finalement judicieux, car les diverses époques présentent des situations contrastées, liées à des systèmes politiques différents. Dans les cités grecques, archaïques et classiques, l'historien peine à repérer l'impact des mesures politiques sur la situation économique. R. SALLARES et M. AUSTIN, dans deux articles de considérations générales, ratifient la validité du modèle de M. FINLEY. Leurs conclusions diffèrent cependant dans le détail. R. SALLARES est sceptique sur l'existence même d'un impact économique réel, doutant que la réglementation des mines du Laurion ait pu stimuler la production, alors que M. AUSTIN y est plus sensible, notant que l'Empire athénien du V[e] siècle a dû favoriser le commerce en Mer Égée. À propos des terres sacrées, C. AMPOLO minore leur influence économique, puisque leur gestion se donnait seulement pour tâche de maintenir leur valeur.

Cette vision minimaliste n'est plus de mise dans le cadre des royaumes hellénistiques, même si personne ne défend plus l'idée d'une « économie planifiée » dans le royaume lagide. Dans ses considérations générales, D. FORABOSCHI énumère toute la gamme des modalités d'influence du politique sur l'économique, de la monnaie à l'urbanisation. D. RATHBONE confirme évidemment cette analyse à propos de l'Égypte, rappelant l'aménagement du Fayoum connu par les archives de Zénon. Mais R. van der SPEK fait le même constat sur l'État séleucide, dont les rois ont largement favorisé l'irrigation.

Les communications sur Rome, cité « impériale » ou Empire déclaré, vont dans le même sens. H. SCHNEIDER et J. ANDREAU, pour la fin de la République, E. LO CASCIO, pour le Haut-Empire, insistent sur les multiples visages de l'intervention étatique. Selon J. ANDREAU, « la *res publica* ne pouvait pas ne pas influencer la vie économique ». E. LO CASCIO souligne que les frappes monétaires massives ont joué un rôle essentiel dans la monétarisation de l'économie et l'essor du marché. Analysant la production des mines d'argent d'Aljustrel, P. ØRSTED pense que l'État l'utilisait délibérément pour diffuser la monnaie de bronze, qui servait à acheter la part des colons. Paradoxalement, les articles sur le Bas-Empire sont plus réservés sur le sujet. Concernant l'Égypte, R. BAGNALL trouve peu de traces d'action de l'État, qui demandait un compte-rendu de leurs prix aux corporations, mais n'utilisait pas cette liste. J. BANAJI rappelle pour sa part que l'Empire ne pouvait agir qu'en concertation avec l'aristocratie, dans le cadre de relations complexes, faites à la fois de solidarité et de tension. De telles analyses s'inscrivent évidemment dans la relecture actuelle du Bas-Empire.

Si le modèle de M. FINLEY apparaît pertinent à propos de la cité, il n'en est donc pas de même lorsqu'il s'agit de royaume ou d'empire. De façon logique, l'impact de l'autorité politique est lié à l'importance de ses moyens et de son assise territoriale. L'adoption d'une monnaie commune dans un ensemble aussi vaste que l'Empire romain a certainement entraîné la réduction des « transaction costs » pour les acteurs économiques (E. LO CASCIO). Bien qu'ils n'aient jamais été utilisés à des fins économiques, les instruments régaliens, monnaie et impôt, interféraient sur l'activité économique dans le cadre d'un puissant royaume. La conclusion est vraisemblable, mais aurait mérité d'être plus étayée à certains moments. Certaines conséquences sont affirmées plus que prouvées, car la chaîne causale n'est pas reconstituée. Le « marché » tient une place importante dans les chapitres consacrés à Rome, alors que son extension réelle est objet de débat. L'apport de cet ouvrage n'en est pas moins précieux, car il propose une vision globale, démarche trop rare en ces temps d'éclatement du savoir.

Christophe BADEL.

Jean ANDREAU, *La banque et les affaires dans le monde romain (IV^e siècle av. J.-C.-III^e siècle ap. J.-C.)* : Paris, Éditions du Seuil, 2001, 334 pages.

Ce livre constitue la version française d'un ouvrage paru en 1999 à Cambridge, dans la collection « Key Themes in Ancient History ». Il entend traiter l'ensemble des activités financières privées, sur une période de six siècles, choix chronologique qui s'explique par un certain nombre de constantes. L'auteur insiste sur la différence de nature qui sépare les professionnels, banquiers de métier, et les hommes d'affaires, qui appartiennent aux élites, et tirent de ces activités des revenus plus ou moins importants, mais sans que cela constitue leur occupation principale. Les chapitres 2 à 5 sont donc consacrés à ces diverses catégories de financiers, et aux liens qui pouvaient exister entre eux. Les notables (sénateurs, chevaliers, notables municipaux) constituent une élite à base foncière, qui pratique surtout le prêt d'argent à intérêt, mais joue aussi un rôle d'intermédiaire de crédit et se livre à la cession de créances, ainsi qu'à la gestion d'affaires pour des sénateurs et chevaliers amenés à s'absenter de Rome ou d'Italie pendant une période assez longue. Dans leur clientèle figurent leurs pairs, ce qui assure à l'élite

une certaine autarcie financière. Les banquiers de métier regroupent les *argentarii*, des banquiers de dépôt qui fournissent du crédit aux acheteurs dans les ventes aux enchères, les *nummularii*, également banquiers de dépôt, qui essaient et changent les monnaies, les *coactores*, des encaisseurs privés, et les *coactores argentarii*, encaisseurs et changeurs-banquiers. Ces métiers se raréfient et tendent à disparaître en Italie après le début du IIe siècle ap. J.-C., à l'exception de Rome et des grands ports. L'étude des diverses opérations effectuées montre l'importance des services de dépôt et de crédit.

Entre ces deux catégories, J. ANDREAU distingue celle des « grands hommes d'affaires », ou « affairistes », qui n'appartiennent pas à l'élite foncière, mais jouissent d'un prestige plus grand que celui des banquiers. Ils n'hésitent pas à prendre des risques pour obtenir des profits considérables. Dernier groupe, celui des dépendants comprend les esclaves et affranchis qui travaillaient dans les affaires financières et pouvaient connaître un certain enrichissement personnel.

La suite de l'ouvrage présente deux sources exceptionnelles : les tablettes de Murecine, appelées aussi archives des Sulpicii, ont été découvertes en 1959 dans un bâtiment à l'extérieur de Pompéi. Elles concernent des affaires traitées à Pouzzoles, entre 26 et 61 ap. J.-C., par un groupe d'hommes d'affaires, les Sulpicii, et témoignent de l'existence, jusque là débattue, d'opérations de prêt à des commerçants, ainsi que des relations d'affaires qu'ils entretenaient avec des esclaves et affranchis impériaux. Les tessères nummulaires, bâtonnets d'os ou d'ivoire portant des inscriptions, étaient fixées à des sacs de monnaies, dont elles garantissaient la qualité. Ces sacs circulaient à l'intérieur de petits groupes de financiers, que l'auteur propose d'identifier soit à des hommes d'affaires particulièrement importants, soit aux grandes sociétés de publicains.

Les quatre derniers chapitres envisagent un certain nombre de problèmes liés aux activités financières privées. Ainsi, le taux de l'intérêt, qui varie selon les stratégies des prêteurs et la personnalité des emprunteurs, connaît également des évolutions, parfois brusques, liées à la conjoncture politique. Les interventions de l'État, qui fixe dans certaines provinces un taux d'intérêt maximum, sont très réduites en temps normal. En revanche, lors de crises monétaires ou financières, en particulier des crises d'endettement, l'État dispose de certains moyens, qui vont jusqu'à l'abolition des intérêts ou du capital des dettes, et qu'il n'hésite pas à appliquer, de façon temporaire. Les opérations financières menées par l'État et les cités comportent essentiellement des prêts gratuits ou à intérêts réduits en cas de crise. En revanche, les cas d'emprunts publics sont exceptionnels, ce qui explique l'absence de dette publique.

Au cours des six siècles étudiés, le volume des transactions financières et des émissions monétaires a nettement progressé. On constate aussi une spécialisation accrue des métiers financiers. Le déclin de l'Italie sous l'Empire, attesté par la diminution du nombre des banquiers connus par des inscriptions, s'explique largement par le fait que les élites sont de plus en plus liées aux provinces.

Cette synthèse très claire rend accessible aux non spécialistes des questions financières souvent ardues, et présente avec précision les différentes hypothèses et les débats en cours.

Agnès BÉRENGER-BADEL.

Claude NICOLET, *Censeurs et publicains. Économie et fiscalité dans la Rome antique* (Textes rassemblés avec la collaboration de Sabine LEFEBVRE) : Paris, Fayard, 2000, 500 pages.

« Cet ouvrage représente à peu près ce que Littré appelait joliment un 'demi-livre' », dit C. NICOLET dans l'avant-propos, comme pour s'excuser de nous offrir ce recueil de 21 articles publiés une première fois entre 1976 et 1999. Voilà un des rares points sur lesquels on se permettra de le contredire ; car si les mélanges *in honorem* sont parfois...un peu trop mélangés, et si les recueils d'articles personnels présentent à l'occasion du meilleur et du moins bon, le volume intitulé *Censeurs et publicains* se signale par une remarquable cohérence thématique et une belle constance qualitative. Le titre demande à être interprété, et l'auteur lui-même nous en livre les clefs. Sa préoccupation majeure, depuis quelques décennies, est d'étudier les interférences entre l'histoire politique et institutionnelle d'une part, et l'histoire monétaire ou économique de l'autre : l'une est dominée par la volonté des hommes et leurs mentalités, leurs idéologies, tandis que l'autre se trouve placée sous la contrainte de prétendues nécessités économiques et financières. Le censeur d'un côté, le publicain de l'autre. On saisit d'emblée, dans ce faisceau de réflexions, le poids des luttes théoriques qui ont infesté l'historiographie des XIX^e^ et XX^e^ siècles, et on salue la clairvoyance d'un historien qui n'hésite pas à s'engager dans les batailles de la politique contemporaine, mais qui a su prendre aussi le recul nécessaire pour évaluer les mérites et les faiblesses de tous les systèmes dont la pensée historique occidentale a été si copieusement abreuvée.

Le volume se divise en quatre parties. La première s'intitule « Contraintes et logique de la cité antique : timocratie et impérialisme ». On y trouve une étude sur la *lex Claudia* de 218 av. J.-C., qui interdisait aux sénateurs de s'adonner au grand commerce maritime ; une autre, sur l'idéologie du système centuriate dans ses rapports avec la philosophie politique grecque ; une, enfin, sur le *stipendium* que payaient les alliés italiens de Rome avant la guerre Sociale. Deux articles sur l'armée et la fiscalité sont des reprises ou des résumés du livre de l'auteur, *Tributum*, paru à Bonn en 1976. Une deuxième partie regroupe des articles traitant de « Contribuables et patrimoine : monnaie et démographie ». Après un article initial sur « Pline, le juriste Paul et la théorie de la monnaie », on y découvre quatre études sur l'organisation censitaire de la société romaine, montrant, entre autres, comment les dévaluations monétaires ont affecté l'assiette du cens, ainsi que sur le déroulement concret des opérations du *census*, un domaine où le texte épigraphique de la Table d'Héraclée a apporté d'importantes nouveautés.

La troisième partie s'intitule « Nourrir la plèbe : *statesman's burden* ». Le premier article, sur la *lex Gabinia-Calpurnia de insula Delo*, accompagnait, au moment de sa parution, le livre dirigé et édité par l'auteur, *Insula sacra*, Rome, 1980 ; il reste valable et utile. Les quatre autres articles étudient dans les moindres détails la manière dont était perçue la dîme du blé, en Sicile, en Asie et ailleurs, et montrent que l'administration centrale romaine avait à sa disposition des documents chiffrés et un véritable état des capacités contributives des provinces. Dans la quatrième et dernière partie, qui regroupe également cinq articles, l'auteur revient sur les sociétés de publicains. Il s'intéresse à l'existence de leur personnalité juridique et pourfend le mythe d'une société unique des publicains d'Asie — une sorte de holding — qui aurait existé entre 61 et 51. Il dénonce la prétendue

auctoratio de P. Rupilius, consul en 132 av. J.-C., chez Valère Maxime (6, 9, 8). Ensuite le *Monumentum Ephesenum*, qui nous donne une copie du règlement des douanes d'Asie (*E.A.* 14, 1989), est à l'honneur dans trois études : il y est question notamment de ses rapports avec le *portorium*.

Comme on voit, la moisson est abondante. Son intérêt ne réside pas seulement dans la réunion de textes précédemment dispersés ; il apparaît aussi et surtout dans l'unité profonde du sujet et de la méthode, qui fait de ce recueil un livre à part entière. C. NICOLET aime interroger les textes, qu'ils soient littéraires ou épigraphiques, et les soumettre à une lecture attentive ; son excellente connaissance des langues anciennes lui permet, à l'occasion, d'affubler d'un (*sic*) vengeur le lapsus d'un auteur qui avait mis *hè sunklètos* au masculin (p. 338). La présentation matérielle, encore améliorée par rapport aux publications initiales (nous avons pu le vérifier), est quasi parfaite. Nous avons relevé : p. 159, le surlignage, qui devait affecter le chiffre CCCC (avec la valeur de 400 000), s'est déplacé au début de la ligne, où il n'a aucun sens ; p. 343, ligne 14, lire *reditus* (et la citation de Pline serait meilleure sous la forme *N.H.*, 18, 11, au lieu de *N.H.*, 18, 3, 3) ; p. 359, ligne 10, un sigma en trop dans un mot grec ; p. 456, note 4, un peu d'approximation en allemand. Les notes, malheureusement rejetées à la fin du volume (une manie des éditeurs, dont on ne saurait rendre l'auteur responsable), ont été récrites en fonction du nouveau groupement des textes ; la bibliographie et les citations qui la concernent adoptent le système en usage dans les sciences, que je trouve malcommode au possible, mais c'est là une opinion purement personnelle : pour savoir ce que recouvre, par ex., NICOLET 1976H, il faut aller voir page 483. Il reste que C. NICOLET figure dans sa propre bibliographie sous 79 rubriques : un luxe qui n'est pas à la portée de tous.

Hubert ZEHNACKER.

Jacques POUCET, *Les Rois de Rome. Tradition et histoire* (Académie royale de Belgique, Mémoire de la Classe des Lettres, XXII) : Bruxelles, 2000, 517 pages.

Grâce à la multiplication des découvertes archéologiques, les dernières décennies du XX^e^ siècle auront sensiblement enrichi le dossier des *initia romana*. Reste que ce matériel ne constitue pas pour autant l'apport le plus important de cette période à la discussion de ce problème. Avec quelques années de recul, il apparaît déjà que sa contribution majeure est à chercher dans les travaux dont, à propos de la tradition ancienne relative à ces temps éloignés, les auteurs se sont interrogés plus systématiquement qu'on ne l'avait fait avant eux sur les particularités de sa formation, les étapes de sa fixation, bref sur tout ce qui en conditionne la valeur. Désormais, cette « question préjudicielle » (p. 10) est même d'autant plus inéluctable que, comme A. MOMIGLIANO l'avait pressenti, l'étude des *primordia* tend à se constituer en province autonome dans le champ du savoir historique. En même temps, elle implique des compétences multiples, avec les risques de glissement et de chevauchement que l'on sait. Dans l'élaboration de son statut épistémologique et dans la réflexion qui en découle sur le plan de la méthode il est clair désormais que J. POUCET aura joué un rôle décisif. Son livre de 1986 (*Les origines de Rome. Tradition et histoire* : cf. *R.É.L.* 64, 1986, p. 294-297) donnait un état déjà approfondi de sa pensée. Il n'a cessé depuis de le préciser et de le nuancer au rythme de ses propres recherches et au vu de tous les travaux qui se sont ajoutés à la

bibliographie déjà vaste des *initia*. Bref, une fidélité à soi-même, évidente dans le choix d'un sous-titre commun aux deux livres mais qui n'exclut pas les remises en question.

En même temps qu'il s'inscrit dans le droit fil du précédent, l'ouvrage qu'il nous donne aujourd'hui se présente comme le premier volet d'un diptyque dont, à propos des trois derniers règnes, le second fera la part belle aux « questions d'évolution, de signification et de chronologie » (p. 25). Dans une *Introduction* de 70 pages, l'auteur met en évidence les aspects majeurs de la tradition venue jusqu'à nous, à commencer par son caractère multiforme et son aptitude à évoluer. La suite est centrée sur les problèmes d'historicité et de composition. L'auteur y réfléchit d'abord sur la valeur des sources qui nous sont accessibles et illustre son argumentation par l'étude de cinq dossiers qui ont déjà trait à l'ère des rois « étrusques » (*L'arrivée au pouvoir de Servius Tullius; L'arrivée au pouvoir des Tarquins; L'organisation centuriate; L'attaque de Porsenna contre Rome; Les grands travaux d'urbanisation de la Rome « étrusque »*). La perspective est différente dans les chapitres consacrés aux questions de composition. Dans cette partie de l'exposé l'accent est mis sur divers constituants du récit annalistique: influences grecques, anachronismes, étiologies, schémas provenant de l'héritage indo-européen. Il y a là autant d'ingrédients qui sont à l'honneur aussi bien dans la chronique des trois derniers règnes que dans celle des précédents.

Sur la partie du récit traditionnel consacrée à ceux-ci, le verdict de J. POUCET (*Les origines...*, p. 302) était sans appel: « Jusqu'à Tarquin l'Ancien, dans la tradition, c'est le règne de la fable, non des faits. » On le retrouve, mais moins brutalement formulé, dans son nouveau livre (*e.g.* p. 95). L'essentiel est toutefois que la situation change avec la seconde partie du *regnum*, s'il est vrai que la tradition orale a pu jouer un rôle moins aléatoire que naguère dans la transmission des souvenirs et compte tenu de l'existence de données étrangères à l'annalistique (peintures de la tombe François, Table claudienne, etc.). Il est au demeurant significatif que, dans son livre à venir, l'auteur se propose, « dans toute la mesure du possible », de parvenir à des reconstructions « de type historique » (p. 25). En effet, sous ses diverses formes, la tradition venue jusqu'à nous sur les trois derniers règnes a conservé « des noyaux d'Histoire authentique » (p. 236). Même s'ils sont peu nombreux et s'ils sont recouverts d'une gangue qui n'est pas loin parfois de les dénaturer, tout n'est pas artificiel ou arbitraire dans la vulgate qui les a mis en forme. En dépit des incertitudes et des anachronismes, quelques pistes s'ouvrent à l'historien s'il sait se contenter de poser des jalons et... s'il n'oublie pas que le mieux est l'ennemi du bien.

On aura compris que cet optimisme « raisonné » va de pair avec le refus de la facilité. Tout le livre repose sur la certitude, formulée dès l'*Avant-propos*, que la critique historique est une et indivisible. Or l'historien des *initia* a, malgré lui, comme l'horreur du vide. La rareté des sources écrites et autres documents dont il dispose le conduit souvent à s'accommoder, dans l'usage qu'il en fait, d'un type de critique « molle » (p. 15) destinée à en préserver pour partie le témoignage. Une autre conséquence de cet état d'esprit n'est pas moins lourde de dangers: la tendance à transmuer l'hypothèse en certitude semble bien avoir trouvé son domaine d'élection dans la reconstruction des *initia*. Aux réflexions éclairantes de J. POUCET à ce sujet on nous permettra d'ajouter une constatation qui a trait à un abus de « langage » significatif: lorsqu'il se réfère à l'un de ses travaux antérieurs ou qu'il invoque l'autorité d'un prédécesseur, il arrive à plus d'un chercheur estimable d'utiliser sans ciller le vocabulaire de l'administration de la preuve là où

c'est celui du recours à l'hypothèse qui s'impose : tout se passe comme si l'emploi des verbes « démontrer » ou « prouver » suffisait à valider à peu de frais ce qui relève le plus souvent de la simple conjecture.

Quant aux constituants du récit annalistique qui sont étudiés dans la suite du livre, il peut se faire qu'ils habillent des noyaux d'histoire authentique. Mais leur effet doit toujours s'apprécier en termes de déformation, sinon de travestissement ou d'addition. En ce qui concerne la présence dans le récit de motifs grecs, nous retiendrons, entre autres exemples instructifs, celui de l'asylie du sanctuaire construit, sous le sixième règne, à Diane aventine. Parce que cette donnée figure seulement dans les *Antiquités romaines*, il est clair que J. POUCET la regarde avec méfiance, alors même que, tributaires de D. VAN BERCHEM, beaucoup en font aujourd'hui grand cas. Son scepticisme tient à ce qu'elle conforte dans le principe la théorie, chère à Denys, de l'ascendance grecque des Romains. Et de fait le procès reste ouvert. Dans un registre différent, celui de l'anachronisme et de l'étiologie, l'auteur n'a que l'embarras du choix pour mettre en évidence les surcharges que le recours à ces procédés entraîne, surtout lorsque leurs effets se cumulent. Pour en rester ici à la vulgate de l'avant-dernier règne, la tradition relative à l'organisation centuriate et à la réforme de l'organisation tribute et, s'il faut en croire J. POUCET, celle qui a trait à la création de l'*aes signatum* offre à l'analyse une riche matière.

Globalement envisagé cet ouvrage commande le respect par la netteté de ses perspectives, la richesse d'une documentation toujours maîtrisée, l'objectivité du ton et le refus de la polémique. C'est dire qu'il n'appelle aucun désaccord de fond. Il est pourtant un point sur lequel nous ne sommes pas certain qu'il faille suivre J. POUCET jusqu'au bout de sa démarche (cf. déjà notre recension de son livre précédent). Nous pensons ce disant au chapitre dans lequel il évalue l'apport de l'approche dumézilienne à l'étude de la naissance et des premiers siècles de Rome.

La discussion de ce problème auquel *Les origines de Rome* consacrait moins de 20 pages forme à elle seule dans le présent ouvrage la matière de développements substantiels (p. 371-449) qui tiennent à la fois de la mise au point et du bilan. Comme tels ils sont inattaquables, et l'auteur a raison d'établir, preuves à l'appui, que cet apport est trop souvent présenté de façon incomplète, inexacte, voire biaisée. Trop de chercheurs ignorent de parti pris un ensemble de données difficilement récusables : la première est que l'épisode sabin des *initia* est construit sur un schéma indo-européen, la deuxième est que la vulgate des quatre premiers règnes procède d'une caractérisation trifonctionnelle, la troisième, que, dans celle des *primordia* républicains, l'épisode du Borgne et du Manchot apparaît en filigrane derrière les légendes de Scaevola et de Cocles.

Il est donc clair que la structure trifonctionnelle ordonne les récits d'origine au sens large de ce mot. Mais nous avons peine à croire qu'elle puisse ordonner la geste des trois *adfectatores regni* ou qu'elle se retrouve comme simple cadre et mode de classement dans la relation d'épisodes ponctuels comme ce serait le cas chez Denys d'Halicarnasse, *A.R.* 9, 6, 13. Ces chapitres contiennent le récit d'un combat décisif construit autour d'une tradition de la *gens Fabia* dans la mémoire de laquelle D. BRIQUEL (*Latomus* 59, 2000) a cru pouvoir établir qu'elle aurait fait l'objet d'une élaboration conduite aux trois niveaux de la pensée trifonctionnelle. Tout en ayant conscience que ce type de survie va nécessairement de pair avec un processus de dégradation, J. POUCET souscrit à l'idée que cette idéologie a simplement fourni un cadre commode « aux créateurs et adaptateurs » du récit annalis-

tique (p. 445). Ne cède-t-il pas du même coup à la tentation de récupérer d'une main ce qu'il a cédé de l'autre (p. 443-444)? Il n'est pas souhaitable qu'une clef devienne passe-partout et qu'un même principe d'explication puisse valoir, *mutatis mutandis* pour Denys, *A.R.* 9, 6, 13, pour les trois épisodes d'*adfectatio regni* et (pourquoi pas?) pour la tradition des trois sécessions de la plèbe dans laquelle un minimum de savoir-faire permet d'isoler le schéma tripartie.

Il est d'autre part dans ce livre deux idées maîtresses qui, si elles emportent l'adhésion globale du lecteur, méritaient peut-être d'être nuancées. En ce qui concerne la première, celui-ci donnera volontiers acte à J. POUCET que seule la possibilité de mettre en parallèle le témoignage de l'annalistique et des informations de provenance différente permet de dégager des convergences qui, même limitées, autorisent à penser que la tradition s'est incorporé çà et là des noyaux d'histoire authentique. Il est vrai que c'est le plus souvent grâce aux données des antiquaires que ces rapprochements sont possibles. Nous rappellerons toutefois que, s'ils ont meilleure réputation que les annalistes, ces érudits ne sont pas au-dessus de tout soupçon. Ils n'avaient pas du seul fait de leur curiosité accès à des sources plus sûres que Fabius Pictor et ses successeurs. On sait également qu'ils font eux aussi la part belle à l'anachronisme et, plus encore, aux spéculations étiologiques ou étymologiques. Bref le crédit qu'on leur reconnaît parfois ne peut valoir que cas par cas, et il nous paraît douteux par exemple que l'image proposée par T. J. CORNELL du sénat antérieur au plébiscite Ovinien sur la seule base de Festus 220 L, s.v. *Praeteriti*, puisse être tenue pour satisfaisante. Dans un ordre d'idée différent, tout se passe comme si, à première vue, Festus 198 L, s.v. *Ordo sacerdotum* contredisait Tite-Live 2, 2, 2 (*Id sacerdotium* (la royauté des sacrifices) *pontifici subiecere*). Faut-il dès lors souscrire, au vu du premier témoignage, à la théorie, chère à K. LATTE, de la prétendue révolution pontificale qui, après 350, aurait dépossédé le *rex sacrorum*, la primauté que ce prêtre aurait jusqu'alors détenue dans l'ordre religieux? Non, de toute évidence, puisque G. DUMÉZIL en a démontré le caractère arbitraire. Tout suggère au contraire que le lemme du *De uerborum significatu* reflète un état de choses « originel » et que le témoignage de l'*Ab urbe condita* vaut effectivement pour la situation qui s'instaura en 509. Bref, par elle-même la notice d'un antiquaire n'est pas article de foi. Il peut se faire qu'elle garde des informations authentiques, auquel cas elle les restitue dans un état plus « pur » que ne le fait l'annalistique.

Un discours à certains égards comparable pourrait être tenu sur les rapports de la tradition des annalistes et des données de l'archéologie. Certes J. POUCET est dans le vrai lorsqu'il dénonce les risques inhérents à tout essai de confirmation de l'une par les autres. Mais s'il n'est pas question que, selon la formule de R. R. HOLLOWAY (*The Archaeology of Early Rome and Latium*, 1999, p. 11), l'archéologie serve de « béquille » au témoignage des sources écrites, il nous paraît que le problème du mur « servien » a été trop vite « évacué » par J. POUCET. Peut-être les « pauvres » (p. 251) restes de murs construits en cappellaccio « qui pourraient fort bien remonter à l'époque des rois » méritaient-ils mieux que de la commisération. Après tout, ils sont au nombre de vingt et un et l'étude que G. CIFANI vient de leur consacrer (*M.D.A.I.(R.)* 105, 1998) donne à penser, selon nous, que tout n'est pas dit sur ce problème.

Ces quelques observations ne sauraient faire oublier l'essentiel: dans le domaine des *initia* de Rome, le XX^e^ siècle se sera fermé sur une somme.

Jean-Claude RICHARD.

Petra AMANN, *Die Etruskerin, Geschlechtverhältnis und Stellung der Frau im frühen Etrurien (9.-5. Jh. v. Chr.)* (Österreichische Akademie der Wissenschaften, Philosophisch-historische Klasse, Denkschriften, 289. Band, Archäologische Forschungen, Band 5, Verlag der Österreichischen Akademie der Wissenschaften) : Vienne, 2000, 252 pages, 41 planches, bibliographie, index.

Depuis BACHOFEN et ses célèbres remarques sur le matriarcat étrusque, on a beaucoup phantasmé sur la femme étrusque, au point que cette position privilégiée de la femme étrusque, appuyée sur des œuvres d'art aussi remarquables que les sarcophages des époux du Louvre et de la Villa Giulia, fait partie des idées reçues à propos de cette civilisation. C'est le très grand mérite de ce livre que de remettre les idées en place, et de montrer que cette vision, qui était déjà celle des Grecs, est beaucoup moins fondée qu'on serait porté à le croire. On ne peut qu'être admiratif devant la masse de renseignements que l'auteur rassemble et soumet à une analyse rigoureuse : données archéologiques, avec examen systématique du matériel déposé dans les tombes, du type de rituel funéraire, données épigraphiques, pour lesquelles sont prises en considération toutes les inscriptions (pour la période considérée) dans lesquelles apparaît un nom de femme, données iconographiques, aussi bien tirées de la sculpture en ronde-bosse ou en relief que de la peinture ou de la gravure (cas des miroirs), sont présentées (avec une commode iconographie) et surtout classées chronologiquement, replacées dans une perspective d'ensemble comme cela n'avait jamais été fait auparavant. La conclusion, ainsi rigoureusement argumentée, apparaît très négative pour la thèse d'une place de la femme étrusque en faisant quasiment l'égale de l'homme. On ne peut qu'y souscrire — même si, à notre avis, la présence de nuances, par rapport à ce qu'on constate ailleurs, et notamment dans le monde grec classique, ce que ne nie au reste pas l'auteur, mérite d'être rappelée (nous ne pensons pas qu'on puisse ramener les schémas sur la femme étrusque qui traînent chez Théopompe, selon une tendance actuelle face aux auteurs « ethnographiques », à une distribution de clichés sur des coutumes réputées barbares, indépendamment de tout point de départ dans la réalité : c'est à partir d'un référent — la participation des femmes aux festins — que, selon un schéma d'enrichissement progressif qui se laisse aisément cerner, on a abouti aux « commérages » tels que la promiscuité sexuelle dans les banquets, l'absence de référence au père). Sur certains points particuliers, nous prendrions nos distances par rapport aux vues de l'auteur. Il nous paraît impossible (selon une proposition qu'elle a développée également dans un article de la revue *Tyche*, en 1999) de suivre l'auteur quant à l'attribution à Théompompe de la paternité de la thèse de l'autochtonie des Étrusques (tandis que l'origine lydienne aurait été attribuée aux Ombriens — doctrine dont on n'a aucune trace à propos de ce peuple). Il nous semble exclu qu'un historien qui a eu une telle importance ait été l'initiateur d'une thèse restée très marginale, et dont le peu que nous en savons par Denys (liaison avec l'explication du nom des Tyrrhènes par celui des tours — ce qui suppose un rejet conscient de la thèse hérodotéenne sur Tyrrhènos) nous paraît toujours mieux s'expliquer dans une perspective syracusaine que de la part d'un auteur comme Théopompe (dont il convient par ailleurs de se demander s'il n'offre pas des traces de la thèse lydienne — ce qui pose le problème difficile de la source de Justin, XX — et comment il se situe vis-à-vis de la question de l'apparition de ce que nous avons appelé la « vulgate hérodotéenne). Mais il s'agit là d'un point tout à fait marginal dans l'ouvrage. Nous en retiendrons plutôt, ce qui est essentiel, le modèle de rigueur et de prudence qu'il fournit dans la présentation des données (par

exemple sur le fait que les « marqueurs sexuels » les plus souvent utilisés dans une déposition funéraire, comme les types différents de fibules, ou la présence de matériel de tissage ou d'armes, connaissent toujours des exceptions), et peut-être encore plus la vision historiquement articulée que l'auteur donne d'une question qu'on a trop souvent traitée d'une manière uniforme et atemporelle. On ne peut pas parler d'une place de la « femme étrusque » en général : sa position apparaît mise en valeur dans le domaine privé, mais non dans le domaine public — où elle est quasiment inexistante —, et, si l'époque orientalisante voit une certaine ostentation du rôle de la femme, celle-ci disparaît dans le cadre de l'idéologie « civique » qui se met en place au V^e^ siècle, et qu'on constate par exemple dans la nécropole d'Orvieto. Cela montre que cette place apparemment privilégiée de la femme est surtout liée à des formes sociales aristocratiques anciennes et, sur ce plan, les faits observés en Étrurie ne sont pas vraiment différents de ceux qu'on note pour la Grèce la plus ancienne, ou pour Rome (cas pour lequel l'auteur tient justement compte de la sorte de réhabilitation que la femme de l'époque républicaine a connu dans des travaux récents).

Dominique BRIQUEL.

Guy BRADLEY, *Ancient Umbria. State, Culture, and Identity in Central Italy from the Iron Age to the Augustan Era* : Oxford, Oxford University Press, 2000, 333 pages, bibliographie, index, illustrations, plans et cartes dans le texte.

L'Ombrie restait un peu la parente pauvre des études sur les peuples de l'Italie préromaine. Elle n'a certes pas suscité une richesse de travaux comme ceux consacrés au Latium, à l'Étrurie, à la Campanie, et même les recherches ont été beaucoup moins poussées pour cette région que pour le Samnium, la Lucanie ou les régions plus méridionales de l'Apennin central : dans cette région d'ailleurs, la prospection archéologique n'a vraiment pris son essor que depuis une vingtaine d'années. Mais, précisément en raison de l'accroissement récent des données, le besoin d'une monographie à jour se faisait sentir : le livre de G. BRADLEY arrive donc à son heure, et on appréciera à sa juste valeur la précision de son information, par exemple les exposés très clairs qu'il fait sur la question des *hillforts* ou des sanctuaires de campagne, ou encore sa présentation des différentes nécropoles et de leur évolution, phase par phase. On regrettera certes que certains points n'aient pas été traités avec l'ampleur qui aurait été souhaitable : s'agissant des Ombriens *gens antiquissima Italiae* tels que les présente la tradition, il aurait été utile de discuter la question, linguistique, de la définition de l'ombrien et de ses rapports avec le sud-picénien (dont l'écriture est utilisée par exemple dans l'inscription du casque de Bologne par un personnage qui semble avoir été ombrien). Étant donné le caractère récent de nos inscriptions proprement ombriennes, celles-ci ne suffisent sans doute pas à définir l'extension des populations ombriennes. On dira la même chose d'un document comme l'inscription paléoitalique de la Tolfa, en pays étrusque, ce qui rejoint l'affirmation d'une présence ancienne des Ombriens en Étrurie. Pour les rapports avec les Étrusques aussi, il est dommage que l'auteur, qui a une juste conscience de l'importance des apports culturels tyrrhéniens en Ombrie, n'évoque pas la contrepartie qui a existé (et qui a été soulignée par H. RIX) : présence d'éléments ombriens dans le vocabulaire étrusque et même influence de la religion ombrienne en Étrurie. Sur un point de détail comme la mention de deux batailles successives contre les Ombriens dans le récit de Tite-

Live au livre IX (en 39 puis 41) tel qu'il nous est parvenu, il aurait fallu prendre toute la mesure du problème textuel, qui ne se limite pas à l'existence d'une lacune dans le premier passage, mais aboutit à ce qui semble être sa réfection en fonction de ce qui est dit dans l'autre. Mais ce ne sont pas là des points essentiels. Il est plus important que le livre témoigne d'une information remarquable, et aussi que l'auteur n'hésite pas à affirmer des choix personnels sur bien des questions. On ne le suivra pas nécessairement toujours. Nous craignons que la réaction qui se fait jour actuellement contre l'idée de transhumance, ne l'admettant que pour la période de la *pax Romana* et les époques ultérieures, ne soit excessive, et fasse fi des combinaisons d'agriculture sédentaire et de pastoralisme (semi)nomade attestées dans bien des civilisations « primitives ». Mais souvent les vues de l'auteur nous paraissent beaucoup plus convaincantes. Ainsi on appréciera son insistance sur le fait que le monde ombrien a vu coexister, selon les zones, et en fonction des nécessités de l'adaptation à des environnements différents, le développement de cités classiques, selon le modèle gréco-latin (ou étrusque), et une organisation par *pagi* et *vici*, sans que celle-ci implique un attardement et l'absence de structures politiques. Ou encore sa vision d'une Ombrie dont l'unification serait restée encore très embryonnaire du temps de l'indépendance (on aurait pu développer ce qui concerne l'écriture qui joue souvent, comme par exemple dans le Samnium, le rôle d'une affirmation de l'identité nationale : au fond, en Ombrie, il n'existe pas une écriture ombrienne unique, mais plusieurs, fondées chaque fois sur l'adaptation de celles des cités étrusques les plus proches), mais à qui la conquête romaine aurait contribué à donner conscience de sa personnalité. Il n'y a pas là un paradoxe : l'auteur le note justement, l'habitude prise de se regrouper en contingents ethniques de *socii* lors des guerres engagées par la *res publica* romaine, d'œuvrer ainsi, plus que ce n'avait été le cas du temps de l'indépendance, à une action politico-militaire commune, a dû être un facteur de cohésion qui a certainement contribué à l'affirmation d'une identité commune. On le voit, cet ouvrage amène à réfléchir sur le concept si galvaudé de romanisation, et à remettre en cause la vision simpliste qui y verrait la perte du sens des communautés antérieures. Après tout le rescrit d'Hispellum montre encore, sous Constantin, que le sentiment d'appartenir à une entité ombrienne existe.

Dominique BRIQUEL.

Yann LE BOHEC, *César, chef de guerre — César, stratège et tacticien* (coll. L'Art de la Guerre) : Paris, éditions du Rocher, 2001, 511 pages.

Décidément, on écrit beaucoup sur César depuis quelques temps ! Sans parler de notre propre production récente, rappelons l'ouvrage de CANFORA, traduit presque aussitôt en français, le dernier ZECCHINI, l'excellent colloque sur *L'Ultimo Cesare* et, à venir, un colloque sur César qui a eu lieu en septembre 2001 à Debrecen, sous la houlette de notre ami L. HAVAS. À son tour, Y. LE BOHEC, qui est l'un de nos meilleurs spécialistes de l'histoire militaire (cf., chez ce même éditeur, en 1995, sa remarquée *Histoire militaire des guerres puniques*) et un « césarien » de poids, nous propose ce gros volume consacré à César stratège et tacticien.

L'ouvrage s'articule en trois parties : « l'avant-guerre de César », « César dans la guerre des Gaules » et « César dans la guerre civile ». D'emblée l'on voit que le premier mérite de ce livre est d'embrasser l'ensemble des activités militaires de César, depuis ses premières armes jusqu'à la « mal aimée » guerre civile qui

apparaît dans la plupart des études consacrées au génie militaire de César comme la parente pauvre. Pour plusieurs raisons : la guerre des Gaules a beaucoup plus fasciné les historiens, surtout français ; la guerre civile a pour les « littéraires » l'inconvénient, majeur à leurs yeux, qu'une bonne partie de celle-ci ne nous est pas rapportée de la plume même de César (alors que seul le l. VIII de la *Guerre des Gaules* subit cette « tare ») ; et surtout, la guerre civile est plus ou moins frappée d'une sorte de honte, alors que, d'un point de vue strictement militaire, les guerres civiles sont souvent les plus intéressantes à étudier, parce qu'elles mettent face à face des combattants qui utilisent exactement les mêmes méthodes de combat et qu'elles mettent en œuvre des procédés spécifiques, notamment de guerre psychologique et de propagande politico-militaire.

Le seul défaut de ce livre, si c'est un défaut, est que l'auteur — et, à cela, on reconnaît le véritable césarien — n'a pas su, pu ou voulu résister, pour raconter César militaire, au plaisir — partagé par son lecteur — de raconter tout César. Si bien que ce livre est aussi un *César* tout court de plus. Et c'est tant mieux ! Mais c'est aussi là, du coup, où le bât blesse un peu. Tous les vrais césariens le lui pardonneront facilement, car ils ne trouveront pas sans intérêt de découvrir, par exemple (p. 71), que César, au lieu d'épilepsie, souffrait plus probablement d'hypotension posturale (on dit d'ailleurs plutôt « orthostatique »), d'avoir la mise au point, précise et nuancée, par l'auteur sur ce qu'il pense du fameux problème de la royauté de César (p. 442 sqq), ou de lire enfin expliqué de manière claire le différend qui opposait César à ses adversaires quant à la date où prenait fait fin son proconsulat sur les Gaules (p. 308 sqq), etc. Mais, après avoir justement, au début, éliminé le faux problème de l'existence ou non d'une stratégie dans l'Antiquité (la réponse, juste, est qu'il en existait une, même si elle était beaucoup plus fruste que depuis le XIX^e^ siècle), l'auteur prête le flanc aux remarques d'esprits chagrins, qui trouveront qu'attendre la p. 81 pour atteindre enfin le vif du sujet, avec « *L'armée de César* », est un peu long. Ils feront remarquer que le lecteur doit aller chercher les quelques pages qui traitent des débuts, fort variés, de l'activité militaire de César avant la guerre des Gaules au milieu d'une foule de sujets qui n'ont rien de militaire, ni de près ni de loin. D'autant plus que l'essentiel des informations sur cette « avant-guerre » se trouve commodément regroupé p. 116 sqq. Le lecteur aurait tort cependant de ne pas s'attarder sur les excellentes pages traitant du soldat romain qui va combattre sous les auspices de César. Elles fourmillent de remarques justes, parfois à l'emporte pièce (ex. : « Le légionnaire de César se situe entre le professionnel de la guerre et le pillard éternel »). L'auteur a raison de noter que l'origine rurale et montagnarde des légionnaires de César fut un facteur non négligeable de sa victoire (p. 84), mais il aurait pu souligner, ici ou au moment où il parle de l'importance du renseignement dans la guerre des Gaules (p. 89), qu'à additionner les légionnaires de Cisalpine, les recrutement faits dans la *Prouincia*, étonnamment fidèle durant toute la guerre, et les troupes auxiliaires gauloises, notamment de cavalerie, on mesure à quel point la guerre des Gaules, fut, comme nous l'avons dit ailleurs, une guerre « celto-celtique », sans problèmes majeurs de communications entre les combattants de bords opposés. De même, s'il a le mérite de rappeler qu'étendards, musique et estafettes étaient tout ce que l'Antiquité avait comme « services de transmissions », il a sans doute tort de penser qu'ils ne pouvaient atteindre, sur le terrain, plus de 25 000 hommes : avec les mêmes moyens de communication, Napoléon transmettait ses ordres à 74 000 hommes à Austerlitz, à 50 000 à Eylau, etc. Enfin, l'importance de la « préparation d'artillerie » névrobalistique n'est pas assez soulignée, sans doute parce que l'auteur,

comme la plupart des spécialistes, est victime de la présentation très rhétorique que les historiens anciens donnent des batailles. Mais il suffit de lire les traités spécialisés des techniciens antiques, ou César lui-même (recopiant, il est vrai, un rapport de lieutenant : *BG*, VII, 41, 3) pour se convaincre de l'importance de cette artillerie, capable à elle seule de repousser une attaque ennemie contre un camp (on peut aussi revoir les vingt premières minutes du film *Gladiator*). P. 109 sqq, Y. LE BOHEC revient sur le problème de la stratégie de César, pour conclure que celle-ci a bel et bien existé, même si l'insuffisance de la cartographie de l'époque — peut-être quand même moins grande qu'il ne le dit — condamnait celle-ci à être assez fruste, voire — ajouterons-nous — à fourvoyer une légion au bout de la presqu'île du Cotentin !

Nous attaquons le vif du sujet avec la partie consacrée à la guerre des Gaules. Avant tout, Y. LE BOHEC commence à déblayer un faux problème : le risque qu'avait César de perdre la guerre, compte tenu de l'immensité des ressources de l'empire, était nul... sauf — faudrait-il ajouter — changement de volonté politique à Rome, ce qui aurait pu se produire, par exemple quand Caton proposait de livrer César aux Usipètes et aux Tenchthères pour « crime de guerre » ; mais n'en est-il pas ainsi de bien des guerres, plus souvent perdues par les politiques que par les militaires ? Les pages consacrées à la présentation de la Gaule au temps de César (p 121 sqq) sont remarquables ; et ce n'est pas nous qui contredirons Y. LE BOHEC quand il juge qu'en face de César, « seul Vercingétorix a su élaborer un projet stratégique à l'échelle de la Gaule » (p. 137). Le décor étant planté, l'action peut commencer, et nous suivons pas à pas l'auteur dans le récit du déroulement de la guerre. Le texte se parsème alors de lumineux croquis de bataille, que nous aurons jusqu'au bout du livre (seul Thapsus n'y a pas droit ; pourquoi ?). Seule relative faiblesse de cette minutieuse enquête : il nous semble que Y. LE BOHEC fait parfois un peu trop confiance à César, même s'il sait bien qu'il faut manier avec précautions ce qu'il nous raconte. Par exemple, on aurait aimé que Y. LE BOHEC se penche sur ce qui est pour nous l'un des mystères du *Bellum Gallicum* : César a eu tout au long de la guerre trois peuples qui lui restèrent obstinément fidèles : les Lingons, les Rèmes et les Leuques ; mais, de ces derniers, il ne parle qu'une fois, au l. I ; pourquoi ?

Par ailleurs, la liquidation de la thalassocratie vénète et les deux incursions en Bretagne ne me semblent pas recéler le mystère qu'y voit Y. LE BOHEC : César dit clairement qu'en pénétrant en Bretagne, avec laquelle les Vénètes « conjurés » avaient servi de trait d'union, il exerçait un « droit de poursuite » contre une île d'où les Gaulois révoltés « recevaient des *auxilia* » ; n'aurait-il pas valu la peine de s'interroger sur la nature de ces *auxilia*, alors qu'aucun combattant breton n'a jamais aidé les Gaulois sur le sol de Gaule ? Et n'est-il pas un peu rapide d'écarter d'un revers de main (p. 221) l'hypothèse que César, en allant en Bretagne, s'attaquait à « la Mecque » du druidisme, d'où cette doctrine avait pénétré en Gaule ? Certes la notion de « guerre de religion » est étrangère aux Romains (p. 245). Mais Rome, à plusieurs reprises, a sévi contre des doctrines religieuses jugées pernicieuses à l'État : Bacchanales, culte chrétien. La sauvage punition — la main droite tranchée — des combattants d'Uxellodunum, dirigés par un *Gutuater* où Y. LE BOHEC a reconnu justement un titre du clergé druidique (p. 295), ne frappa-t-elle pas des fanatiques religieux ? Comment expliquer autrement que le *Gutuater* ait été rendu par César — dont il ne faut pas oublier qu'il était *pontifex maximus* — responsable de la guerre de 52 ? Et faut-il rappeler la décision de Claude, qui accorda pourtant la *ciuitas* aux notables de Gaule, d'interdire le culte druidique — mesure religieuse assez rare à Rome pour mériter l'attention ? Sur ce

point précis, il nous semble que Y. LE BOHEC est très en-deçà de la réalité, qui est celle d'une rupture profonde, définitive, entre César et le druidisme, au moins à partir de 55, et sur la radicalisation d'une guerre désormais animée par le clergé druidique. Sur ce point, nous préférons suivre les analyses de G. ZECCHINI.

On ne saurait dire non plus que l'année 53 connut un « calme relatif » (p. 234), quand elle fut marquée en réalité par la plus atroce des guerillas de la part des Belges et des contre-guerillas de la part de César, comme le décrit d'ailleurs si bien Y. LE BOHEC dans les pages suivantes. Quant à l'année 52, on adhèrera sans peine à la présentation que fait l'auteur de cette « année Vercingétorix »; mais le lecteur regrettera que Y. LE BOHEC ne se pose pas plus de questions sur l'étrange découragement subit des défenseurs d'Avaricum, ou sur les raisons de l'échec de Gergovie; à se contenter du récit de César, alors qu'il est évident que César, là, nous cache des choses, l'auteur laisse le lecteur sur sa faim. Napoléon III avait, semble-t-il, entrevu la solution du « mystère Gergovie ». Un chapitre final peint, de manière claire et synthétique, les principales qualités de César comme stratège et comme tacticien, avant que le lecteur soit entraîné dans la guerre civile.

Cette troisième partie est sans doute la plus neuve, la plus originale. Pour la première fois, l'on dispose enfin d'une étude exhaustive des aspects purement militaires de la guerre civile, trop souvent occultés chez les auteurs par les considérations politiques. Quelques détails cependant ont retenu notre attention critique, dans une analyse d'ensemble qui ne laisse place à aucune réticence. Ainsi, il est curieux (p. 319) d'omettre la *Prouincia* dans les zones géographiques de l'appui desquelles César est assuré au début de la guerre civile. Et encore plus de considérer que la conquête de l'Orient (48-47) fut pour César un « objectif secondaire »; par rapport à l'Italie? Certes au départ, mais dès lors que Pompée avait porté le théâtre des opérations en Orient, l'Orient devenait l'objectif principal. En fait, le schéma militaire « attaquer au centre, puis à la périphérie, et saucissonner l'adversaire », fonctionne bien pour la guerre des Gaules, mais moins bien pour la guerre civile. Et l'on regrettera qu'il ne soit pas procédé à une analyse spécifique de la notion de « guerre psychologique », si importante dans une guerre civile: l'expression n'apparaît que p. 411, soit en 47.

Détails que tout cela. Notre principal point de désaccord avec Y. LE BOHEC porte sur les qualités poliorcétiques de César : parce qu'il a vaincu à Avaricum et, de justesse, à Alésia, César passe généralement — y compris pour Y. LE BOHEC — pour un maître des sièges. Rien n'est moins sûr: il échoue devant l'*oppidum* des Vénètes, il échoue à Brindes, il échoue à Dyrrhachium, il est impuissant à assiéger Cn. Pompée en Espagne et, à Marseille, ce n'est pas lui qui mène l'affaire à bien. Encore, la plupart du temps, avait-il Vitruve à ses côtés!

Mais ces quelques réticences ne doivent pas masquer le fait que nous avons affaire à un maître-livre, dont nul césarien ne saura désormais se passer, une véritable somme d'histoire militaire, et d'histoire tout court, car le moindre des paradoxes de ce livre est qu'il se conclut justement par le rappel que, pour César, le plus important n'était pas la guerre, mais la politique, et que l'action militaire n'était, comme l'auteur le dit justement (p. 481), qu'une composante du « métier de noble dans la Rome républicaine ». Si l'on ajoute que le lecteur trouvera, dans les annexes et appendices, une foule de mises au point commodes et claires, on aura presque tout dit, sauf ceci: Y. LE BOHEC a un véritable don d'écriture. La chose est assez rare chez les historiens pour mériter d'être notée. Son humour distancié se manifeste notamment dans les sous-titres de ses chapitres; nous n'en citerons qu'un, celui sur l'année 52: « Où César nous dit qu'il courut les plus

extrêmes périls, et où il en courut à tout le moins quelques-uns ». Bref, un livre non seulement éminemment utile, mais plaisant. Que demander de plus ?

Paul M. MARTIN.

Paul M. MARTIN, *Vercingétorix* : Paris, Perrin, 2000, 263 pages.

Les années 1998-2000 ont vu fleurir dans les librairies une série de biographies de Vercingétorix, qui sont soit des nouveaux livres soit des réimpressions. Beaucoup sont romancées ou rédigées pour un grand public non érudit ; quelques-unes ont été écrites à l'intention des chercheurs. Mentionnons, sans prétendre à l'exhaustivité, S. LEWUILLON, *Vercingétorix ou le mirage d'Alésia* ; A. DE LESELEUC, *Vercingétorix ou l'épopée des rois gaulois* ; J.-M. THIBAUX, *Vercingétorix* ; G. BORDONOVE, *Vercingétorix* ; J. MARKALE, *L'épopée des Gaulois* ; B. SOLET, *Vercingétorix*, roman à l'usage des adolescents ; C. GOUDINEAU, *Le dossier Vercingétorix*, un travail consacré autant au personnage qu'au mythe qu'il a engendré. On leur ajoutera un article de l'auteur du présent compte rendu, Vercingétorix, *Riv. Stor. Ant.*, XXVIII, 1998, p. 85-120.

Paul M. MARTIN a voulu rédiger un livre à thèses. Contre Camille JULLIAN qui voyait en Vercingétorix un grand politique et un mauvais militaire, il veut montrer que le personnage, s'il n'avait pas de projet pour organiser la Gaule, avait su élaborer une stratégie remarquable, et il explique que sa principale faiblesse vient de l'emprise du clergé gaulois. Pour justifier ces affirmations, il fallait retrouver dans un récit de la vie de Vercingétorix et de la guerre des Gaules tous les épisodes qui vont dans ce sens. On trouvera donc non seulement un rappel des événements qui se sont déroulés de 58 à 51, avec une bien compréhensible insistance sur l'année 52, mais encore une biographie de Vercingétorix. Trois aspects de ce personnage mal connu, en raison des lacunes de la documentation, sont mis en valeur. Du point de vue social, il appartenait à une grande famille, était fils d'un aspirant à la monarchie. Du point de vue politique, il ne fut qu'un aventurier, reprenant le mauvais projet paternel de restauration d'une monarchie. Du point de vue militaire, il conçut une excellente stratégie : en menaçant la Province romaine, il contraignait César à la retraite. C'est le clergé gaulois qui le contraignit à commettre la faute, s'enfermer dans Alésia, une ville sainte. Il paya son échec de sa vie.

L'auteur a tenté de publier un livre à la fois érudit et agréable à lire et, malgré les difficultés, il a réussi une biographie « infaisable » de son propre aveu (p. 9). Elle constitue un apport non négligeable pour les études consacrées à la Gaule celtique.

Yann LE BOHEC.

J. H. C. WILLIAMS, *Beyond the Rubicon. Romans and Gauls in Republican Italy* : Oxford, 2001, 264 pages, cartes, index.

Cet ouvrage traite de l'image que les Romains de l'époque républicaine pouvaient se faire des Gaulois, spécialement de ceux de la Gaule Cisalpine. D'où des développements intéressants sur la part respective de l'information scientifique grecque et des renseignements, plus pragmatiques, glanés par les Romains, par exemple au cours de leurs campagnes militaires, dans la connaissance de ces régions et la représentation qu'on en avait. Le but de l'auteur est en effet en priorité d'analyser cette vision, en fonction de ce qu'elle signifiait pour ceux qui l'ont

élaborée et nous l'ont transmise : il souligne ainsi la part essentielle de la peur du péril gaulois, fondée sur la référence à la prise de Rome par les bandes de Brennus — événement dont il dégage des aspects de reconstruction évidente (p. ex. poids de la tradition grecque sur le sac de Delphes, construction de la figure du héros Camille, jeu de facteurs qui enrichissent et modifient la vision, comme la référence à l'Helvète Hélicon, vraisemblablement mise en rapport avec l'apparition de ce peuple dans les préoccupations des Romains au Ier siècle). Cette analyse est intelligente et bien conduite : on doutera néanmoins qu'elle suffise à tout expliquer. Dans son refus, souligné, de la *Quellenforschung*, l'auteur en vient inévitablement à tout expliquer par des facteurs contemporains, ou au moins proches des textes qui nous les font connaître. Si bien que des facteurs qui ont pu jouer à date ancienne ne sont pas pris en compte : ainsi ce qu'a pu représenter la prise de Rome par les Gaulois auprès d'un public grec contemporain des faits et ses éventuels liens avec la politique de Denys de Syracuse (dans la ligne des analyses de M. SORDI, C. PEYRE, plus récemment L. BRACCESI et A. COPOLLA) ne sont pas pris en compte, pas plus que le phénomène, primordial et qui remonte à cette époque, du mercenariat gaulois dont Denys fournit un bon exemple. Pourtant, une prise en compte des sources d'information ultimes de Justin, appuyée sur quelques témoignages qui ne sont pas vraiment analysés (passage d'Héraclide Pontique sur la prise de Rome, « ville grecque », par les Gaulois-Hyperboréens, présence de noms celtiques sur des inscriptions étrusques d'Orvieto de la fin du VIe siècle ou, sans doute, sur le Mars de Todi du début du IVe siècle), aurait permis de cerner plus exactement le problème historique de l'apparition d'éléments celtiques dans l'histoire de l'Italie. Pour rendre compte de ce phénomène, l'auteur rentre dans une école qui se défie de toute vision invasionniste et veut, à juste titre, tenir compte de la complexité et de la diversité des facteurs qui peuvent rendre compte d'un fait comme la transformation survenue, vers le IVe siècle, dans la région padane. Mais ce faisant, on peut se demander s'il ne tombe pas parfois dans l'excès inverse : il ne nie certes pas totalement l'existence de déplacements humains, mais témoigne d'une tendance à tout expliquer par des facteurs d'évolution interne (ainsi la remise en cause, constatable par l'archéologie, de l'organisation urbaine de la région, telle qu'elle existait à la période étrusque, témoignerait d'une crise interne, dont certains éléments celtiques auraient pu profiter pour s'installer : l'arrivée de groupes gaulois devient une conséquence, annexe, et n'est plus un des facteurs, important, de la crise du phénomène urbain dans cette partie de l'Italie). On peut se demander si on n'est pas en présence de ce que, il y a déjà longtemps, J. HEURGON considérait comme les « limites de l'anti-invasionnisme ». On lira cependant avec intérêt ces pages, bien informées et riches, souvent, de remarques pertinentes (ainsi on appréciera la façon dont l'auteur souligne bien la différence entre les Celtes ou Proto-Celtes, de la civilisation de Golasecca, qui nous ont laissé les inscriptions lépontiques, et les Gaulois à qui est due la Gaule cisalpine que les Romains connaîtront dans la région).

Dominique BRIQUEL.

F. ROHR VIO, *Le voci del dissenso. Ottaviano Augusto e i suoi oppositori* (Coll. della Facoltà di lettere e Filosofia dell'Università di Padova Ricerche 12) : Padova, Il Poligrafo, 2000, 399 pages.

Le projet de ce livre est d'examiner les traditions relatives aux complots qui eurent lieu sous le règne d'Auguste et contre sa personne, afin d'y démêler le vrai

du faux, et de rechercher par ailleurs si certains véritables complots n'auraient pas été passés sous silence par les sources antiques. Sur les douze conjurations recensées *nominatim* entre 43 av. J.-C. et la fin du principat augustéen, l'une d'elles ne relève pas d'une opposition politique et échappe donc à l'enquête de l'auteur, même si celle-ci ne manque pas d'analyser les termes dans lesquels les sources la présentent : il s'agit de la tentative d'assassinat perpétrée par Q. Gallius contre Octavien en 43. Une autre, celle de Telephus, ne nous est connue que par Suétone et dans des termes si laconiques qu'ils découragent toute enquête.

Pour les dix autres, l'auteur distingue les vraies conjurations des fausses, au terme d'une inquisition serrée et, dans l'ensemble, convaincante. Pour elle, sont fausses les prétendues conjurations de Q. Salvidienus Rufus Salvius, de G. Cornelius Gallus, de M. Egnatius Rufus et de Cn. Cornelius Cinna Magnus. En revanche, les autres sont vraies : celles de M. Aemilius Lepidus, de C. Fannius Caepio et A. Terentius Varro Murena, de Iullus Antonius, de L. Aemilius Paulus, de Plautius Rufus et enfin de L. Audasius et Asinius Epicadus. Qui plus est, deux d'entre elles impliquaient aussi, à en croire l'auteur, les deux Julia qui furent reléguées officiellement pour inconduite notoire : Julia Maior avait partie liée avec Iullus Antonius, et Julia Minor avec Aemilius Paulus.

La démonstration de l'auteur se décompose en trois temps. Elle commence par examiner, dans une première partie, la manière dont les sources présentent ces différentes conspirations, afin de mettre en évidence les divergences perceptibles entre les versions, augustéennes (ou « consensuelles ») d'une part, et « frondeuses » d'autre part. Le pluriel s'impose parfois dans les deux cas, soit que plusieurs versions officielles se soient succédées, soit que les sources hétérodoxes proposent plusieurs interprétations. La présentation stéréotypée des conspirateurs et de leur projet, les réactions non moins attendues du Prince, le récit de la fin des conjurés permettent à l'auteur de définir une véritable typologie des conjurations et, partant, d'avoir quelques doutes sur la validité absolue de ces récits, surtout quand plusieurs sources en donnent des versions différentes.

À partir de cette constatation, l'auteur peut s'attacher à démontrer, dans une seconde partie, que ces récits ont fait l'objet d'une véritable manipulation de la part du pouvoir en place, soit pour donner la couleur d'une conspiration à des affaires qui n'en étaient pas, soit pour masquer sous des prétextes moraux la réalité de la répression d'une véritable opposition à l'Empereur, au sein même de sa famille. Pour nous en tenir aux grandes lignes des « fausses conjurations », disons que, selon l'auteur, l'élimination de l'*amicus* Salvidienus Rufus fut une nécessité imposée par Antoine à Octavien, à une époque où il n'avait pas la suprématie dans le triumvirat, que celles de Gallus et d'Egnatius Rufus représentent chacune un épisode de la lutte feutrée qui opposait la *nobilitas* sénatoriale à Auguste — de nouveau sacrifice du premier, également *amicus* fidèle, et, en réplique, élimination d'un membre éminent de cette classe sénatoriale —; quant à Cinna, le seul à avoir bénéficié de la fameuse — et toute nouvelle — *clementia* du Prince, il se serait en réalité fait le complice volontaire d'une mainmise accrue d'Auguste sur l'État, à la faveur de sa prétendue conjuration. La thèse — on le voit — n'est pas sans hardiesse; mais il faut reconnaître qu'elle est fort intelligemment argumentée et, pour notre part, sur plusieurs points, elle a emporté notre adhésion. Si un doute subsiste dans notre esprit pour le cas de Cornelius Gallus, ceux de Salvidienus et d'Egnatius nous ont paru tout à fait convaincants. Mais, pour Cinna, l'analyse même des arguments de l'auteur fait apparaître une autre possibilité que celle d'une complicité de cet aristocrate avec Auguste pour mettre sous le boisseau sa

propre classe : c'est celle d'un chantage exercé par le Prince à l'encontre d'un véritable conjuré, qu'il aurait « retourné », en lui laissant la vie sauve et en le couvrant ensuite d'honneurs. S'il est en effet certain, comme le montre fort bien l'auteur, que chacune de ces conjurations fut l'occasion pour Auguste d'un renforcement de son pouvoir, il est peut-être dangereux d'en induire *ipso facto* qu'elles furent toutes fausses.

En revanche, on souscrira sans réserve à la magnifique démonstration de la participation active des deux Julies aux complots de Iullus Antonius et d'Aemilius Paulus, qui occupe le second volet de la seconde partie. D'autant plus que cette démonstration s'articule étroitement avec l'objet de la troisième Partie, qui est de montrer que, loin d'être marquées, comme le prétend la version officielle, par une absence de véritable dessein — autre que celui, à courte vue, d'éliminer l'homme qui était à la tête de l'État — , les véritables conjurations servaient un objectif politique bien précis et proposaient une véritable alternance au pouvoir augustéen. L'auteur montre bien comment l'opposition s'est, au fil des années, déplacée depuis une opposition sénatoriale dont le but était le rétablissement de l'ordre ancien républicain jusqu'à une opposition familiale qui, tout en restant dans l'option politique monarchique, proposait une alternative « antonienne ». Mais il est quelque peu hasardeux de prétendre, en faisant pour une fois aveuglément confiance aux sources, qu'au fond, la vie d'Octavien-Auguste ne fut pas véritablement mise en danger par cette opposition familiale (p. 332). On peut d'autre part faire remarquer que, si le retour à la République perdra toute crédibilité après la mort d'Auguste et l'avènement de Tibère, le débat entre l'inspiration politique « augustéenne » et l'« antonienne » continuera d'animer les règnes successifs des Julio-Claudiens, jusqu'à Néron compris, comme le montrent, outre les *Neronia* animés par J.-M. CROISILLE, l'ouvrage collectif *Marc Antoine — son idéologie et sa descendance* (Paris, De Boccard, 1993).

Pour le reste, ce livre appelle peu de réserves de détail. On doutera cependant (p. 339 sqq.) du caractère républicain de la charge de *praefectus Urbi*, attestée par la tradition à l'époque royale. La bibliographie, abondante, n'est évidemment pas exhaustive — qui pourrait se vanter de l'être concernant Auguste? —, mais elle est bien choisie et généralement à jour. On regrette cependant que, sur le fameux dialogue entre Mécène et Agrippa sur la meilleure forme de gouvernement, l'auteur (p. 336) se borne à un titre : l'essai de VIGNEAUX, qui date de 1896, alors qu'il existe toute une littérature récente sur le sujet, et que le débat toujours ouvert sur les causes de l'exil d'Ovide soit réduit au seul ouvrage de VERDIÈRE, si bon soit-il. Et si l'ouvrage *Empereurs et sénateurs*, d'Y. ROMAN (Paris, Fayard, 2001) est postérieur et n'a donc pas pu être pris en compte par l'auteur, on s'étonne un peu de voir J.-P. NÉRAUDAU cité pour sa *Jeunesse...*, et non pour son *Auguste* (Paris, Belles-Lettres, 1996).

Mais ces quelques réserves ne sauraient faire oublier à quel point ce livre est, comme disent nos amis italiens, *acuto*. Intelligent et fin, il ne saurait laisser indifférent. Même ceux qui ne seront pas convaincus par toutes les thèses défendues par l'auteur ne sauraient faire l'économie, en ce cas, de chercher des arguments pour les réfuter. C'est assez dire qu'on ne saurait désormais traiter d'Auguste en général et de l'opposition sous son règne en particulier sans renvoyer expressément à cet excellent ouvrage.

Paul M. MARTIN.

Karl CHRIST, *Die Römische Kaiserzeit. Von Augustus bis Diokletian* : Munich, Beck, 2001, 128 pages.

Cet ouvrage aux dimensions assez modestes présente une synthèse sur l'histoire de Rome à l'époque impériale, en commençant par présenter les conditions de l'instauration du nouveau régime et de son développement. Après une présentation du cadre chronologique, règne par règne, qui insiste sur les aspects idéologiques, l'auteur s'intéresse successivement à l'armée, l'administration et la justice. Une attention particulière est portée aux structures sociales, ainsi qu'à l'urbanisation. Les chapitres suivants évoquent d'autres aspects importants : économie, culture, science et religion, et un dernier développement sur l'époque des empereurs-soldats sert de conclusion.

La rapidité des analyses laisse le lecteur sur sa faim. Par exemple, la distinction entre *honestiores* et *humiliores* est évoquée (p. 48), mais sans que soit précisée la période où elle se met en place, et surtout sans réelle définition qui permettrait de savoir ce que recouvrent exactement ces termes. Il est donc difficile de cerner quel est le public concerné : pour des étudiants, la plupart des analyses semblent bien trop brèves. Ainsi, la carrière équestre n'est même pas gratifiée d'une page entière !

La bibliographie comprend exclusivement des ouvrages en allemand, choix qui conduit l'auteur à passer sous silence des ouvrages fondamentaux pour les thèmes qu'il aborde, comme celui de F. MILLAR, *The Emperor in the Roman World*, Londres, Duckworth, 1992 (2e éd.), pour ne citer qu'un exemple frappant.

Agnès BÉRENGER-BADEL.

The Cambridge Ancient History, second edition, volume XI, *The High Empire, A. D. 70-192*, ed. Alan K. BOWMAN, P. GARNSEY, D. RATHBONE : Cambridge University Press, 2000, xxi-1222 pages.

La prestigieuse *C.A.H.* poursuit sa rénovation. Après les volumes IX, consacré au dernier siècle de la République, et X, qui traite de l'Empire augustéen (43 av. J.-C. à 69 apr. J.-C.), le volume XI continue l'entreprise jusqu'à la fin de la dynastie des Antonins. Il couvre la période qui correspond aux yeux des historiens à l'apogée de l'Empire. Dans sa première édition, qui datait de 1936, le volume XI était intitulé « The Imperial Peace », « a title with contemporary resonance », comme le dit joliment la préface du nouvel ouvrage. Ce titre a dû paraître trop statique ; pour la deuxième édition, on a donc préféré « The High Empire », une expression peut-être plus traditionnelle encore, mais qui a le mérite de ne pas exclure les évolutions et les tensions internes au monde romain : on s'aperçoit en effet qu'elles furent plus nombreuses et plus importantes que ne le laisserait croire l'orgueilleuse stabilité des apparences.

Le nouveau volume, auquel ont participé les meilleurs spécialistes de chaque domaine, est divisé en six parties qui regroupent au total 35 chapitres. Il s'ouvre par une partie « Narrative » en trois chapitres consacrés à l'histoire événementielle (1, « The Flavians » et 2, « Nerva to Hadrian », par M. GRIFFIN ; 3, « Hadrian to the Antonines », par A. R. BIRLEY). Ces chapitres sont les bienvenus. Les historiens contemporains n'ont que trop tendance à passer sur les événements pour s'appesantir sur les structures, quand ils ne vont pas se perdre dans la « longue durée », un des derniers poncifs à la mode. Remercions donc M. GRIFFIN et A. R. BIRLEY de revenir à ce qui est, non le seul, certes, mais bien le premier

devoir de l'historien : raconter. Ils le font d'autant mieux qu'ils nourrissent leur récit de toutes les informations souhaitables, qu'elles soient prosopographiques, administratives, militaires, idéologiques ou autres. On remarquera seulement que, tandis que M. GRIFFIN adopte un plan très simple, règne par règne, A. R. BIRLEY découpe son exposé en 14 paragraphes, ce qui facilite la consultation, mais introduit une certaine disparate avec ce qui précède.

La deuxième partie, « Government and Civil Administration », est subdivisée en quatre chapitres, tous dus à W. ECK. Ils sont classés dans l'ordre hiérarchique traditionnel : l'empereur, le Sénat et les magistrats, l'administration centrale, puis provinciale, et enfin financière. Le fonctionnement de l'immense machinerie impériale est assurément connu depuis longtemps, et souvent dans ses moindres détails ; mais un aussi remarquable épigraphiste que W. ECK sait renouveler bien des questions et rectifier bien des idées. Pour les administrateurs équestres, il ne s'en tient pas aux tableaux d'avancement établis jadis par H. G. PFLAUM — une référence incontournable dans ce domaine, et à qui est rendu un juste hommage — mais montre aussi de façon concrète comment se déroulent les carrières, comment le pouvoir central choisit les hommes à promouvoir, combien de temps ces hommes étaient amenés à passer dans les provinces au cours d'une vie consacrée au service de l'Empire. La multiplication et la diversification progressives des postes administratifs fait l'objet d'une liste très utile, p. 242-244. La montée en puissance de l'ordre équestre n'élimina pas complètement les affranchis ; pour la levée des taxes les procurateurs impériaux et les fermiers des impôts pouvaient coexister et se montrer complémentaires.

Viennent ensuite, regroupés en une troisième partie, « The Empire », quatre chapitres qui traitent de questions liées à l'empire dans son extension territoriale. Ils sont dus à autant d'auteurs différents. C. R. WHITTAKER montre que les frontières de l'Empire n'étaient pas des lignes de démarcation à la manière moderne, mais plutôt des zones de transition comportant des points de passage obligés. Si les conquêtes romaines se sont arrêtées, c'est qu'elles avaient rencontré des régions qui ne se prêtaient ni à l'exploitation économique ni à l'intégration culturelle. M. HASSALL étudie l'armée romaine qui avait la garde de ce vaste ensemble territorial : sa structure, sa répartition, son rôle en temps de paix comme en temps de guerre. H. GALSTERER analyse les institutions locales et provinciales, et met en lumière le rôle des élites sur place. B. D. SHAW attire l'attention sur les rebelles et les marginaux : nous y reviendrons.

La quatrième partie, la plus copieuse de toutes, réunit des monographies sur les grands ensembles régionaux dont se compose l'Empire. On commence, comme il se doit, par Rome et l'Italie ; N. PURCELL montre, entre autres, que la diminution de son rôle économique n'empêche nullement Rome de rester le cœur prestigieux et symbolique du monde romain, tandis que l'Italie est devenue en quelque sorte une mère patrie où l'ordre sénatorial joue le rôle d'une aristocratie à vocation universelle. Dix chapitres traitent des ensembles régionaux : l'Espagne (entendez : la péninsule ibérique) par G. ALFÖLDY, la Gaule par C. GOUDINEAU, la Germanie par C. RÜGER, l'Afrique (entendez : toute l'Afrique du Nord) par C. R. WHITTAKER, la Cyrénaïque par J. REYNOLDS, la Bretagne (insulaire) par M. FULFORD, les provinces danubiennes par J. J. WILKES, la Grèce et l'Asie Mineure par B. LEVICK, la Syrie et l'Arabie par M. SARTRE, et enfin la Judée par M. GOODMAN. Le plan et le contenu de chacun de ces chapitres sont évidemment très variables. Le chapitre sur la Grèce et l'Asie Mineure se contente d'un exposé règne par règne : Vespasien, Trajan, Hadrien, les Antonins. Le chapitre sur la Gaule présente un caractère

surtout social, économique et culturel; d'autres (provinces danubiennes, Syrie et Arabie) font plus de place aux données administratives; d'autres encore reviennent, quand la matière le requiert, à la narration de faits militaires : guerres, révoltes, mouvements de troupes (Judée). Cette diversité nous paraît tout à fait légitime.

Les deux dernières parties de l'ouvrage, numérotées Va et Vb, traitent, l'une de « Economy and Society », l'autre de « Art and Culture ». (Pourquoi ne pas les avoir numérotées V et VI?). Dans la première, sept chapitres successifs sont consacrés à la terre (P. GARNSEY), au commerce (W. V. HARRIS), à l'industrie — mais le mot est inexact — et à la technologie (K. GREENE), à la finance (J. ANDREAU), à la démographie (B. W. FRIER), au statut social et aux mécanismes du patronage, et enfin à la famille et à la vie domestique (tous deux de R. SALLER). Toutes ces études concernent l'ensemble de l'Empire, même si leurs auteurs opèrent les distinctions nécessaires au niveau des régions. Il ne peut être question ici d'en résumer le contenu, fût-ce d'une façon sommaire. On se bornera à souligner qu'elles constituent sans doute la partie la plus neuve du livre, par rapport à son édition de 1936, et que la plupart d'entre elles sont d'une lecture extraordinairement stimulante. Nous pensons, par exemple, aux chapitres rédigés par P. GARNSEY et par B. W. FRIER. Cela dit, et sans vouloir diminuer le mérite des auteurs, qui sont des spécialistes de tout premier plan, on ne peut s'empêcher d'émettre quelques réserves, dues, pour l'essentiel, à la conception de l'ouvrage, aux sujets abordés et à la nature de notre documentation.

Il apparaît, en premier lieu — et cette remarque vaut aussi pour le chapitre 11, « Rebels and Outsiders », mentionné ci-dessus — que des sujets comme ceux-là posent un grave problème de périodisation. On ne peut pas enfermer des études d'histoire économique et sociale entre des dates aussi précises que 70 et 192 ap. J.-C.; les auteurs sont fréquemment obligés de puiser leur matière en amont ou en aval, ou d'avouer que ce qu'ils nous disent du « High Empire » était déjà valable, pour l'essentiel, pendant le premier siècle de l'Empire. Certains chapitres, comme 28, « Status and patronage », et 29, « Family and Household », qui sont des études de la société et de la famille romaines en général, sont même d'un caractère si nettement intemporel que les variantes d'un siècle à l'autre n'apparaissent pas très clairement. La deuxième réserve, qui n'est certes pas propre à ce livre, c'est que les études d'histoire économique et sociale de l'Antiquité reposent sur des données souvent largement insuffisantes, qualitatives plus que quantitatives, et, lorsqu'elles sont chiffrées, trop peu nombreuses pour donner lieu à une exploitation statistiquement valable. D'où une certaine tentation, perceptible ici comme dans presque toute la production scientifique de ce secteur depuis bien des années, à poser des questions auxquelles il ne peut méthodologiquement y avoir aucune réponse. Sans doute est-il déjà méritoire de les avoir posées; mais il convient aussi de ne pas donner l'illusion qu'elles sont susceptibles d'être résolues à court ou à moyen terme. Une dernière réserve, enfin, concerne la nature même de cet ouvrage, qui se veut un manuel. Certaines matières, qui dépendent étroitement d'une information archéologique détaillée, supportent mal d'être comprimées en un exposé dépourvu de tableaux, de graphiques, de planches; le chapitre 25, sur l'industrie et la technologie, est exemplaire à cet égard : s'il est vrai que son auteur se fait aisément comprendre à demi-mot, et comme entre les lignes, par tout lecteur déjà au courant de la matière traitée, le novice, en revanche, risque d'en trouver bien des pages trop elliptiques, et même franchement obscures.

La dernière partie envisage l'art et la culture, mais les lecteurs littéraires n'y

trouveront pas une histoire des littératures grecque et latine sous l'Empire, pas plus que les archéologues n'y liront une histoire de l'architecture, ou de la peinture, ou de l'orfèvrerie, etc. Les quatre chapitres qui forment cette dernière partie se bornent à une étude de la culture en tant que phénomène social et à son impact sur les mentalités. Le chapitre 30, « Literacy » (G. WOOLF), décrit l'Empire romain comme une civilisation de l'écrit, tout en nous mettant judicieusement en garde contre tout anachronisme inspiré des temps modernes. Le chapitre 31, « Literature and Sophistic » (E. BOWIE), décrit l'activité sociale, culturelle et même parfois politique des sophistes et des philosophes grecs, et revient sur les problèmes de l'oralité, par opposition à la culture écrite; en fin de chapitre, la littérature latine, dont l'importance en cette période est soulignée, a droit à quatre pages, par charité, sans doute... Les deux chapitres suivants traitent de philosophie (J. M. DILLON) et de médecine (V. NUTTON), principalement sous l'angle de leurs écoles et de leurs représentants les plus illustres: Galien fait l'objet d'une véritable monographie (pages 955-965). Au début du chapitre consacré à la philosophie, J. M. DILLON écrit judicieusement: « Trends in philosophy are not readily circumscribable by historical periods, and, especially since no attention was paid to philosophy in volume X, it will not be out of place to begin our story somewhat earlier... », c'est-à-dire en 88 av. J.-C. Nous retrouvons là une des réserves que nous avons émises ci-dessus, et nous touchons en passant à un autre problème, que nous ne voudrions pas aborder ici, qui est celui de la conception du volume précédent, le tome X, et de l'agencement de l'ensemble des volumes de la *C.A.H.* pour ce qui est de la fin de la République et du Haut-Empire: visiblement, certains auteurs se sont eux-mêmes sentis un peu mal à l'aise.

Le chapitre 34, « Art and Architecture » (M.A.R. Colledge) énumère des œuvres dans le cadre myope d'une stricte succession chronologique: les Flaviens, Trajan, Hadrien, les Antonins. Pour finir, le chapitre 35, « Religion » (J. H. W. G. LIEBESCHUETZ) s'efforce de prendre un peu de hauteur et rend assez bien compte de l'extraordinaire diversité religieuse qui prévalait dans l'Empire, tout en soulignant le facteur de cohérence politique que constituait le culte impérial.

On ne rendrait pas compte de façon satisfaisante d'un ouvrage aussi considérable si on ne signalait avec gratitude la présence d'un copieux index, et surtout celle d'une bibliographie absolument monumentale (près de 150 pages en petits caractères) et soigneusement classée. Quel dommage seulement que la plupart des contributions de cette synthèse datent, de l'aveu même des auteurs et des éditeurs, des années 1991-1994; quelques-unes même sont antérieures à 1990. On sait bien que dans une entreprise de ce genre, qui réunit de nombreux collaborateurs, ce sont les plus lents qui retardent les autres; il reste que si l'on voulait que cette nouvelle *C.A.H.* eût une vie aussi longue que la précédente, il fallait accélérer le rythme. Voilà déjà près de dix ans de perdus; les livres, comme les hommes, vieillissent et prennent des rides.

Hubert ZEHNACKER.

Catherine BUSTANY et Noëlle GÉROUDET, *Rome, maîtrise de l'espace, maîtrise du pouvoir. De César aux Antonins*: Paris, Seli Arslan, 2001, 288 pages.

Dans le cadre des ouvrages destinés aux étudiants qui préparent les concours de recrutement de l'enseignement secondaire (CAPES d'histoire-géographie et

agrégation d'histoire), les auteurs de ce volume proposent une réflexion sur la question de l'espace et de son utilisation par le(s) pouvoir(s), du milieu du Ier siècle av. J.-C. à la fin du IIe siècle apr. J.-C. Un premier chapitre est consacré à la description du site de Rome, et présente d'abord ses contraintes et la façon dont il a été aménagé, pour s'intéresser ensuite aux différentes limites de la Ville, l'enceinte et surtout le *pomerium*, dont les extensions successives sont brièvement rappelées. L'ouvrage s'attarde ensuite sur l'importance des catastrophes qui ont marqué l'espace urbain, et fournit un tableau fort complet des incendies qui ont frappé Rome durant la période envisagée (p. 36-45). Toutefois, selon les auteurs, les premières mesures législatives visant à discipliner la construction s'avèrent tardives, et ne sont pas antérieures au Principat. Elles rejettent ainsi la thèse, défendue notamment par E. J. PHILLIPS, selon laquelle certaines lois municipales de la 1ère moitié du Ier siècle av. J.-C. auraient été inspirées par une loi romaine. Il est indéniable que le système républicain, dans lequel des magistrats annuels étaient chargés de la construction et de l'entretien des édifices publics, ne permettait guère la mise en place d'une réelle planification.

Les chapitres suivants abordent la question de la maîtrise de cet espace, en étudiant d'abord les différentes modalités de cette conquête : si le recours à la violence est un phénomène avéré dans la seconde moitié du Ier siècle av. J.-C., qu'il se manifeste par les incendies volontaires ou par l'intervention de véritables bandes armées, les *imperatores* font aussi assaut d'entreprises qui sont présentées comme au service du peuple. Les programmes édilitaires de Pompée et de César en représentent les réalisations les plus achevées. Mais ce mouvement connaît son plein épanouissement sous le Principat. Auguste cherche à donner à Rome une parure digne d'une capitale et la dote d'une véritable administration urbaine, qui comprend les grandes curatelles urbaines et les grandes préfectures. Sous son règne et celui de ses successeurs, le Forum républicain subit d'importants remaniements et finit par perdre tout rôle politique, tandis que l'ensemble des Forums impériaux permet de mettre en valeur les thèmes de la propagande impériale. L'emprise du nouveau régime est particulièrement sensible sur le Palatin, qui perd son caractère de colline aristocratique pour devenir le lieu de résidence de l'empereur et le siège des bureaux palatins. Toutefois, des rumeurs plus ou moins fondées ont prêté à certains empereurs, comme Caligula, l'intention de déplacer le centre du pouvoir, en le transférant par exemple à Alexandrie.

L'assentiment des Romains et leur adhésion aux transformations opérées sous le Principat sont assurés par une série de mesures qui visent à améliorer leurs conditions de vie. Ainsi, les empereurs veillent à maintenir un approvisionnement en eau abondant et de bonne qualité, à renforcer la sécurité, grâce aux cohortes urbaines et des vigiles, et à offrir à la population des monuments somptueux, comme les thermes. D'amples développements sont consacrés au rôle de la rue et à son appropriation progressive par le pouvoir impérial, par le biais de cérémonies. Les programmes iconographiques illustrent les thèmes favoris des empereurs : restauration de la paix et retour de l'âge d'or pour Auguste, en particulier à travers les reliefs de l'*Ara Pacis*, et affirmation de la gloire de Trajan dans les frises de la colonne sur son Forum. Les édifices de spectacle sont également l'un des lieux privilégiés où s'exprime la munificence impériale et où se déroule le dialogue entre l'empereur et le peuple romain. Enfin, une attention particulière est portée au ravitaillement de la capitale en blé, car l'empereur est responsable du bien-être des Romains et sait que des troubles peuvent éclater en cas de problème.

On notera quelques scories qu'il conviendrait de corriger en cas de réédition :

P. 92, note 2 : Iulia, veuve de Marius, est la tante de César, et non sa mère. P. 134, l'aire sacrée du Largo Argentina est délimitée à l'ouest (et non à l'est) par le théâtre de Pompée. Plus gênant, p. 161, la formulation de la dernière phrase laisse à penser que la villa de Sperlonga est située sur l'île de Capri, alors qu'elle se trouve sur la côte du Latium. P. 168, une définition du « paradis » oriental serait la bienvenue. P. 181 : qu'est ce qu'une « turba cosmopolitique » ?

Présentant une synthèse claire et d'accès aisé, cet ouvrage rendra de grands services aux étudiants, qui y trouveront en particulier des descriptions détaillées des principaux monuments présentés et d'abondantes extraits des sources littéraires.

Agnès BÉRENGER-BADEL.

Christian SETTIPANI, *Continuité gentilice et continuité familiale dans les familles sénatoriales romaines à l'époque impériale. Mythe et réalité* (Prosopographica et genealogica 2): Oxford, 2000, 597 pages.

Cet ouvrage est une somme à plusieurs égards. Les études généalogiques proprement dites réalisées pour six groupes de noms (les Cethegi, Scipiones, Orfiti; les Glabriones et les Aviolae; les Messalae, Publicolae et Maximi; les Torquati; les Neratii; les Anicii); les parentés impériales; la noblesse d'Orient; et enfin, la continuité au-delà du Bas-Empire, sont développées en quatre cent douze pages (p. 83 à 495) avec des *stemmata* qui illustrent les différentes hypothèses de reconstitutions généalogiques, et des notes nombreuses et précises. La bibliographie de soixante-trois pages (p. 505 à 568) comporte — avec les compléments et mises à jour de mars 2001 — 2296 références bibliographiques individuelles auxquelles doivent être ajoutées trois pages de références collectives. L'ouvrage comporte en outre un important index des noms (vingt-quatre pages : p. 569-592) présenté sur trois colonnes qui se révèle indispensable. Encore l'auteur précise-t-il que des « contraintes d'édition et de temps n'ont pas permis la réalisation d'un index prosopographique exhaustif ». Cependant, tel qu'il est, cet index est très pratique et fiable.

Du point de vue matériel, on regrette que, pour des raisons éditoriales sans doute, la taille des caractères soit si petite — y compris pour les arbres généalogiques (retrouver l'Alfidia mentionnée dans l'index devient une gageure, page 62 et la note référencée a disparu) qui ont été réduits pour entrer dans le format du livre. Ils en deviennent difficiles à lire. Les mêmes contraintes éditoriales ont aussi de fâcheux effets sur la clarté et nuisent à la compréhension dans les démonstrations comme dans les discussions qu'ils illustrent puisque, pour des points précis et des générations comparables, les différents individus ne sont pas disposés selon le même ordre, voire, pour certains d'entre eux, disparaissent (cas du dossier de Cornelia Cethegilla, p. 90 à 93 avec en outre changement injustifié de prénom d'un *stemma* à l'autre pour le mari de Cornelia; cas dans le dossier des Neratii des pages 312-313).

Les études généalogiques proprement dites sont précédées de trois chapitres d'inégale longueur (I/ Introduction; II/ La généalogie sénatoriale romaine; III/ Continuité familiale et gentilice) qui présentent les enjeux du sujet en le replaçant dans l'histoire romaine depuis ses origines et dans l'historiographie.

Ces chapitres, qui posent avec pertinence les questions essentielles des études sur les familles romaines, sont méthodiques, rigoureux et bienvenus. On y trouve

en effet de bonnes synthèses et des mises au point ainsi que des critiques nuancées et argumentées. Il en est ainsi à propos du travail de F. MORA sur les généalogies des familles républicaines ou au sujet des aspects biologiques sur certaines statistiques démographiques (note 2, p. 21, SUDER). Il est également bon de rappeler, comme le fait Christian SETTIPANI, les facteurs économiques, politiques ou sociaux dans le devenir des familles ainsi que l'absence de bouleversement total et rapide des familles sénatoriales. Dans cette perspective du renouvellement, on est en revanche moins convaincu par la démonstration de la page 24 fondée aussi bien sur des arguments juridiques (adoptions, alliances) que sur des considérations sociologiques comme des habitudes ou des évolutions lentes pas toujours aisément identifiables ou identifiées : reprise d'un nom par des alliés (type d'hypothèse qui risque parfois de conduire à des rapprochements forcés) ; progressif passage d'une nomenclature de type *duo nomina* ou *tria nomina* dans laquelle c'est d'abord le nom gentilice qui identifie, puis secondairement le prénom, à un système où ce rôle est dévolu au *cognomen* ou à plusieurs *cognomina*. De même, dans le détail des études généalogiques, la démonstration n'est pas toujours convaincante. C'est le cas au sujet des origines de Cornelia Ser. F. Cethegilla et de son fils puisque cela revient à suggérer que le fils pourrait avoir Cornelius pour gentilice, ce qui semble incompatible avec la démonstration des pages 91 à 93. Et finalement si, par exemple, les pages 93 à 95 satisfont sur le plan de la méthode parce que toutes les hypothèses sont envisagées, cela reste une collection d'hypothèses. C'est aussi le cas à propos des Rufii aux V^e^ et VI^e^ siècles où, pages 158-159, le raisonnement repose sur des juxtapositions (pourquoi, p. 158 les Vettii apparaissent-ils ici dans la démonstration, comme une hypothèse, certes, mais *a priori*) et des similitudes de (sur)noms apparentes seulement dans les artefacts que constituent les arbres généalogiques et qui tiennent peu compte de la chronologie et de l'ordre des (sur)noms (par exemple Postumius), pas plus qu'ils n'expliquent leur disparition d'une génération à l'autre. Des observations analogues peuvent être faites pour le dossier des Roscii et Pompeii Falcones, pages 317-320, notamment pour les deux *stemmata* des pages 319-320 qui illustrent une démonstration fondée sur des hypothèses qui procèdent par juxtaposition : cas du rattachement de Q. Roscius Coelius Murena supposé père adoptif de Pompeius Falco avec les autres Roscii (*stemmata* des pages 320 et 319 avec le *stemma* de la page 317).

Portant sur « la continuité de la famille ou du lignage à Rome, c'est-à-dire sur la continuité des différents porteurs d'un même gentilice unis par leur descendance commune d'un ancêtre historique » (p. 2), les recherches de Christian SETTIPANI recouvrent pour partie différentes notions romaines : *familia, gens, stirps, domus*. C'est toute la difficulté de l'entreprise, car la notion de « continuité familiale » ne correspond pas à une réalité univoque : s'y mêlent en effet et la définissent des considérations biologiques, juridiques, sociales et économiques variables au fur et à mesure du temps et l'on doit se demander si, au regard de la durée pluriséculaire concernée par l'ouvrage, la « continuité familiale » est une réalité plutôt qu'une reconstruction. Or, de ce point de vue, plusieurs questions ou observations des premiers chapitres restent en suspens sans véritable écho dans les chapitres généalogiques. Pourquoi semble-t-il « difficile de parler de la continuité d'une famille lorsque les membres de celle-ci n'appartiennent plus à l'ordre sénatorial » (p. 3) ? En tant que famille sénatoriale, certes, et encore devrait-on s'interroger sur les conditions dans lesquelles on est sénateur de la République à l'Empire. Mais en tant que famille ? S'il semble, comme le rappelle Christian SETTIPANI que pour les Romains « c'est la continuité gentilice qui prime » (p. 2 en

se fondant sur *S.H.A.*, Aur., 14, 5), continuité familiale et continuité gentilice ne se recoupant pas et les sources ne nous indiquant pas ou peu la conscience qu'avaient les porteurs d'un nom de la continuité dans laquelle ils se situaient, l'historien moderne ne peut guère reconstituer que des généalogies.

De ce point de vue, l'ouvrage de Christian SETTIPANI servira de référence en étant aussi un instrument de travail précieux tant les cas sont discutés et les reconstructions probables globalement et finalement acceptables. Mais ses limites sont dans la généalogie même dont témoigne par exemple (p. 139) le cas de Paula : quand plus d'un siècle séparent deux porteurs d'un même nom, c'est la question de la signification qu'on lui donne, de la perception qu'on en a et du sens du nom qui est posée et mérite d'être creusée. Mais cela signifie-t-il quelque chose du point de vue de la continuité ? Page 328, la question est posée : « peut-on se fier à une transmission rigoureuse des gentilices ? »

Du point de vue économique et social, en revanche, les conclusions manquent, faute d'arguments dans les sources, pour décrire et expliquer la dimension sociale de l'utilisation des noms, ne serait-ce que — du fait de la polyonymie — leur ordre. Or, c'est l'enjeu de la réflexion sur la continuité (familiale).

Nicolas MATHIEU.

Jérôme FRANCE, *Quadragesima Galliarum. L'organisation douanière des provinces alpestres, gauloises et germaniques de l'empire romain* (Collection de l'École française de Rome, 278) : Rome, 2001, 498 pages, 21 fig., 6 pl.

Les finances impériales constituent un sujet important, austère et mal connu. Il faut donc rendre grâce à Jérôme FRANCE de l'avoir abordé et de nous donner le résultat de ses recherches. Laissant de côté les dépenses et une partie des recettes (le tribut et certains *portoria*), il ne s'est intéressé, avec une sage prudence, qu'au quarantième des Gaules, un prélèvement de 2,5 % portant sur les échanges.

Le livre s'ouvre par un catalogue des inscriptions. Elles sont classées suivant un ordre géographique logique, longuement commentées, et le lecteur y trouvera les textes qui concernent sûrement le quarantième des Gaules, ceux dont l'intérêt est moins assuré, et même certains qui ne le concernent sûrement pas. La ponctuation et les développements des inscriptions, au moins dans certains cas, auraient mérité plus de soin ; quelques étudiants auront du mal à utiliser ce dossier épigraphique, d'autant qu'aucune traduction n'est proposée. Les deux premiers textes fourniront deux exemples. Dans le texte n° I, p. 21, j'aurais mis un point après *m II*, je n'aurais pas mis de virgule entre *coniugi* et *karissimo*, j'en aurais mis en revanche après *Metrobi*, *Saprici*, *XXXVIII*, *Domitiola*, *III* et *incomparabili*. J'aurais développé *stator(is)* et *m(ensibus)*. Voici une possibilité de lecture et de traduction.

C.I.L., XII, 1920 = *I.L.S.*, 7000 (Vienne) : *D(is) M(anibus)* | *et quitei* (sic) *aeternae* | *Lucili(i) Metrobi*, | *signo Saprici*, | *stator(is) civitatis* | *Vienne(n)s(is)*, *qui vixit* | *ann(is) XXXVIII, m(ensibus) II.* | *Divicia Domiti*|*ola, mater fili*|*orum III*, *coniugi* | *karissimo et incomparabili, ponendum* | *curavit, et fili(i)* | *sub ascia dedicaverunt.* « Aux dieux Mânes et au repos éternel de Lucilius Metrobus, appelé du *signum* de Sapricus, policier de la cité de Vienne, qui vécut trente-huit ans et deux mois. Divicia Domitiola, mère de trois enfants, a pris soin de faire placer (ce monument funéraire) pour son époux bien aimé et sans égal, et ses fils en ont assuré la dédicace sous l'*ascia*. » Dans l'inscription n° II, également p. 21, j'aurais

développé *statori(s)*. Il est inutile de poursuivre ce genre de remarques. En revanche, je partage l'avis de l'auteur à propos de l'inscription n° VI, p. 69 : elle ne concerne pas le quarantième. S'il veut trouver des *statores Augusti*, il doit chercher dans la garnison de Rome. Ce sont en effet des soldats en poste dans la capitale, et M. DURRY pensait qu'ils servaient de police militaire (M. DURRY, *Les cohortes prétoriennes*, *B.E.F.A.R.*, 146, 1938, réimpr. 1968, Paris-Rome, p. 21 ; R. SABLAYROLLES, *Libertinus miles. Les cohortes de vigiles*, *C.E.F.R.*, 224, 1996, Paris-Rome, p. 160-161).

La deuxième partie du livre est formée par une utile synthèse sur le quarantième des Gaules. Avant la conquête romaine, le pays n'a pas ignoré les droits de douane, et l'auteur étudie plusieurs cas, ceux des Vénètes, des Éduens, des peuples des Alpes occidentales et de Marseille. Il soutient la thèse que le quarantième des Gaules a été créé par Auguste, et non par Tibère, comme le croyait S. J. DE LAET. Et il remarque que le mot *portorium* n'est jamais entré dans la composition de son nom. Un tableau des postes de perception est présenté ensuite. On en trouve à Ostie, ce qui est difficile à expliquer, aux portes de la Rétie (*Turicum* et *Maia*), dans les Alpes occidentales (*Pedo*, *Fines Cotti*, Grenoble, Aoste, *Ad Publicanos*, Saint Maurice et Genève), au sud, sur la Méditerranée (Marseille) et dans les Pyrénées (Saint-Bertrand-de-Comminges et Elne), et enfin à Lyon. De longs et intéressants chapitres sont consacrés à l'histoire de l'affermage. L'auteur, après un passage érudit d'historiographie, expose ses théories. Un bureau central se trouvait à Rome. La *societas* attestée au I^er^ siècle a fait place, dès l'époque d'Hadrien, à des *conductores* indépendants, puis à la régie directe à partir de Septime Sévère.

Cet ouvrage rendra de grands services aux chercheurs. Il poursuit des enquêtes déjà entreprises sur les finances impériales (M. CORBIER), et il en annonce d'autres que tous attendent.

Yann LE BOHEC.

Luigi LORETO, *Il comando militare nelle province procuratorie, 30 a.C.-280 d.C.* (Pubblicazioni della Facoltà di Giurisprudenza della seconda Università di Napoli XII) : Naples, Jovene, 2000, 92 pages.

L'auteur, dans ce petit fascicule, se propose de reprendre toute la question du pouvoir militaire des procurateurs-gouverneurs de provinces, ce qui le place au carrefour de plusieurs disciplines, les études latines, l'histoire ancienne et la stratégie. Il propose beaucoup de documents, qu'il commente quand il l'estime nécessaire, et il discute toutes les thèses qu'il peut rencontrer. Ce travail, très érudit, s'appuie sur une bibliographie exhaustive ou presque, prise dans toutes les langues de congrès, parfois avec humour (il ne faut pas chercher Van Gulik, cité à plusieurs reprises, parmi les spécialistes du droit public des Romains).

Après avoir présenté la théorie formulée par HINTZE sur les procurateurs-gouverneurs et leurs pouvoirs, civils et militaires (p. 1), il conclut qu'elle est trop rigide. Il dresse alors un tableau des provinces procuratoriennes en 13 avant J.-C., et il en donne la liste (p. 10), ce qui le conduit à constater qu'un quart d'entre elles possèdent des légions. Il traite ensuite le cas du procurateur *prolegato* (p. 25 sv), un titre qui a divisé la critique, et il arrive à la conclusion que ce fonctionnaire exerce un commandement militaire important, puisqu'il a un *imperium* et peut engager des troupes hors de sa province sans en référer à ses supérieurs. Le titre

le plus courant est cependant celui de *procurator Augusti praeses prouinciae* (p. 43 sv); il confère à celui qui le porte des pouvoirs en matière de justice et d'armée. L'examen de ces fonctionnaires montre que Rome avait une conception spatiale de l'empire (p. 73), ce qui est la conclusion du livre et ne va pas à l'encontre des écrits de C. NICOLET. L'auteur donne ensuite trois appendices, un tableau des provinces procuratoriennes (p. 77 sv), une analyse de la place de l'Égypte dans ces institutions (p. 85-86), et une bibliographie courte mais érudite (p. 87-92).

Ce livre, malgré ses dimensions modestes, fera date pour les études de droit public et d'histoire militaire. Il fournira un modèle pour les jeunes chercheurs qui veulent entreprendre des enquêtes dans ces domaines.

Yann LE BOHEC.

Les légions de Rome sous le Haut-Empire. Actes du Congrès de Lyon (17-19 septembre 1998) (Collection du Centre d'Études Romaines et Gallo-Romaines, n. s., 20), édité par Y. LE BOHEC avec la collaboration de C. WOLFF : Lyon, 2000 2 tomes, 754 pages.

Les actes de ce colloque ont pour ambition de mettre à jour l'article d'Emil (et non Emmanuel, comme il est parfois écrit) RITTERLING consacré à *Legio* dans la *Realencyclopädie*. Le premier tome retrace l'histoire des légions (qui font toutes l'objet d'une étude à l'exception de la *XVI Flauia*), cela à la lumière des fouilles archéologiques récentes, de nouveaux documents épigraphiques — épitaphes, dédicaces honorifiques ou votives, mais aussi marques sur l'*instrumentum*, notamment les briques — et parfois de l'examen renouvelé des sources littéraires. Mais les légions ne sont pas toutes traitées de manière identique : la majorité (28) bénéficie d'un article; certaines (3), de deux, la césure se faisant d'après des critères chronologiques et/ou géographiques (la *legio I Mineruia* aux Ier et IIe siècles, puis au IIIe siècle; la *III Cyrenaica* au Ier siècle, puis la *III Cyrenaica* et l'Arabie; la *II Parthica* : une mise au point, puis la *II Parthica* à Apamée); d'autres, enfin, sont étudiées dans un cadre géographique et stratégique précis : les légions *II Augusta, VI Victrix, IX Hispana, XX Valeria Victrix* en Bretagne; les légions *IV Flauia* et *VII Claudia* en Mésie supérieure; les légions *I Adiutrix, III Gallica, IIII Flauia, V Macedonica, VII Claudia, VII Gemina, X Gemina, XIII Gemina, XIV Gemina* et *XXII Primigenia*, ou des détachements de celles-ci, en Dacie. Cette présentation ne satisfait pas toujours le lecteur, celui qui s'intéresse par exemple à la *legio II Augusta* avant son arrivée en Bretagne ou aux soldats et officiers ayant servi dans telle ou telle unité, mais elle témoigne des difficultés de la tâche à laquelle se sont attelés les participants du colloque, et de l'état de la recherche dans certains pays.

Intitulé « Les légions dans l'histoire », le tome II est consacré essentiellement aux hommes — représentation iconographique, vie familiale, mort volontaire, intégration dans la société, importance des primes de congés, dévotion, notamment *pro salute Imperatoris* —, à leurs activités dans les briqueteries, les ateliers de céramique, les mines, la marine, ainsi qu'aux lieux de cantonnement (*Bigeste*, Nimègue, camps de Bretagne, Herrera de Pisuerga) et aux fournitures nécessaires à l'approvisionnement des troupes. Une communication retrace le siège de Massada; une autre, la carrière militaire de Maximin le Thrace, et elle tente d'identifier les *tirones* qui tuèrent Sévère Alexandre. Une large place est faite aussi

à la présentation de documents nouveaux ou à l'interprétation nouvelle d'inscriptions.

Ce livre volumineux regroupe, outre un hommage à Hubert DEVIJVER et Emil RITTERLING, soixante-six communications, et ne comporte qu'un seul index, celui des légions, utile certes, puisqu'il permet, par exemple, de trouver dans le tome II l'article consacré à l'histoire des légions *V (Macedonica)* et *VII (Claudia)* en Galatie sous Auguste. Mais quelles sont les sources prises en compte? Quels sont les personnages et les fonctions évoqués? Comment savoir, par exemple, que dans la communication du t. I ayant pour titre « La légion XXI[e] *Rapax* » se trouve, aux p. 60-63, à propos d'une inscription de Nyon, une étude sur la place dans la hiérarchie du poste de *quaestor equitum*, grade attesté seulement trois fois dans toute notre documentation, ou, aux p. 64-65, une discussion sur la présence ou l'absence de la mention dans les inscriptions du terme *ueteranus* pour les soldats libérés du service?

Mais, en dépit de ces quelques imperfections, Yann LE BOHEC a livré, avec *La hiérarchie (Rangordnung) de l'armée romaine sous le Haut-Empire. Actes du Congrès de Lyon (15-18 septembre 1994)*, Paris, 1995 (De l'archéologie à l'histoire) et les actes de ce colloque sur les légions, deux ouvrages qui, faisant appel aux historiens spécialistes de l'armée ou des provinces militaires, sont indispensables à qui veut connaître l'armée romaine et comprendre l'histoire du Haut-Empire.

Sylvie DARDAINE.

Nadja SCHÄFER, *Die Einbeziehung der Provinzialen in den Reichsdienst in augusteischer Zeit* (Heidelberger Althistorische Beiträge und Epigraphische Studien, Band 33) : Stuttgart, Franz Steiner Verlag, 2000, 184 pages.

Ce volume, version abrégée d'une thèse soutenue en 1998 à l'université de Heidelberg, se compose de deux parties distinctes : une synthèse sur les sénateurs et chevaliers d'origine provinciale à l'époque augustéenne, suivie d'une prosopographie des personnages recensés (12 sénateurs et 30 chevaliers). L'enquête ne prend en compte que les provinciaux qui faisaient partie du Sénat ou qui ont exercé des fonctions équestres dans l'administration de l'Empire, et exclut donc les chevaliers pour lesquels n'est attestée aucune fonction, ou seulement des fonctions à la cour. En revanche, elle intègre les chefs d'unités recrutées localement, en Germanie et en Gaule, quand elles deviennent des troupes régulières, en estimant que, même si ce ne sont pas des chevaliers, ils se sont intégrés dans la société romaine.

Le premier chapitre, très général, sur l'accès à l'ordre équestre et à l'ordre sénatorial à l'époque augustéenne, constitue une synthèse honorable, mais qui n'apporte guère de nouveautés par rapport aux ouvrages classiques sur ce sujet. À propos de la Table claudienne de Lyon, l'auteur conteste l'hypothèse d'André CHASTAGNOL, qui postulait l'existence d'une citoyenneté romaine sans *ius honorum* pour les notables provinciaux. Les chapitres suivants cherchent à déterminer la place des chevaliers et sénateurs provinciaux au sein de leur cité d'origine. Divers critères d'appartenance aux élites sont retenus, parmi lesquels l'obtention précoce par la famille de la citoyenneté romaine. À de rares exceptions près, l'accès aux ordres supérieurs est réservé aux membres des élites locales, seuls dignes d'une telle ascension. Parmi celles-ci, les vieilles aristocraties d'origine pérégrine, en particulier en Narbonnaise et en Bétique, sont favorisées au détriment des descendants de colons italiens. Chez ces derniers, seuls ceux dont la famille était implantée depuis

longtemps dans la province ont pu accéder au Sénat. L'image qui ressort du groupe des chevaliers s'avère plus hétérogène, et on y retrouve beaucoup de descendants d'Italiens de condition modeste. L'ordre équestre apparaît donc plus ouvert.

L'étude de la fortune de ces provinciaux n'est guère aisée, car les sources n'apportent que peu de renseignements. L'analyse se base donc sur le type de richesse prépondérant pour chaque province concernée, mais ne peut aller au-delà de remarques assez générales.

L'examen des carrières se penche d'abord sur les officiers équestres. Ceux qui n'ont géré qu'un ou deux postes militaires n'ont pas eu de grandes responsabilités, mais ont bénéficié d'un poste relativement prestigieux (*praefectus fabrum* ou *tribunus militum*). Les carrières plus longues sont l'apanage d'anciens centurions qui, grâce à leur expérience, peuvent finir par obtenir le commandement d'une petite flotte ou une préfecture de camp. Comme le remarque justement N. SCHÄFER, ce schéma ne diffère pas du modèle valable pour tous les chevaliers de cette période. Tous ceux qui ont géré plusieurs postes militaires sont issus de colonies de vétérans, et leurs ancêtres directs étaient eux-mêmes soldats. En revanche, les procurateurs et préfets d'origine provinciale semblent tous provenir des élites indigènes. Quant aux sénateurs, dont la carrière est mal connue, aucun d'entre eux n'a réussi à obtenir le prestigieux consulat ordinaire. Un seul, L. Tarius Rufus, accède au consulat suffect, en raison de ses talents militaires qui lui ont acquis la faveur d'Auguste. Si l'on observe le lieu de leur fonction, on remarque que les chevaliers à la carrière très courte sont souvent restés dans leur région d'origine, et que beaucoup de procuratèles ont été confiées à des hommes qui connaissaient bien leur zone de compétence pour en être originaires.

Le rôle du patronage dans l'ascension des provinciaux est difficile à cerner. Après un tableau des divers moyens qu'avait un provincial pour nouer des contacts avec des Romains influents, l'auteur insiste sur le rôle de la faveur impériale, moyen le plus efficace d'assurer une ascension, mais qui peut se révéler une arme à double tranchant. Les nouveaux membres des ordres supérieurs devaient chercher à s'unir à des familles puissantes, mais là encore la documentation est très modeste. Un certain nombre de mariages entre chevaliers et femmes appartenant aux élites municipales est néanmoins attesté, ce qui montre la persistance de liens étroits avec leur région d'origine. L'étude des descendants de ces personnages montre un maintien dans les classes supérieures : les fils de sénateurs revêtent presque sans exception des fonctions sénatoriales, et leurs filles épousent surtout des sénateurs. Dans l'ordre équestre, les fils de procurateurs peuvent espérer entrer au Sénat, alors que les descendants de simples officiers doivent patienter pendant deux générations.

Les conclusions de cet ouvrage n'apportent guère de révélations originales, mais confirment plutôt des tendances déjà connues. Il est vrai que la minceur du corpus ne permet pas d'aboutir à des résultats d'une réelle portée générale, mais l'auteur a su tirer le maximum de cette documentation réduite.

Agnès BÉRENGER-BADEL.

Simon GOLDHILL (ed.), *Being Greek under Rome. Cultural Identity, the Second Sophistic and the Development of Empire* : Cambridge, Cambridge University Press, 2001, 395 pages.

Voici un livre ambitieux issu d'un travail d'équipe mené pendant plusieurs années à Cambridge. Il traite de la perception et de la représentation de l'identité

grecque sous l'Empire romain. Comme le souligne S. GOLDHILL dans son introduction, c'est une identité problématique et dont les diverses manifestations ne se laissent pas facilement définir ou réduire à des synthèses. Aussi ce volume retient-il plus l'attention par l'éclectisme qui a présidé à sa composition que par son unité, même s'il existe des points de contact entre certains des essais qui le composent.

La première contribution peut surprendre si l'on considère son titre, *From Megalopolis to Cosmopolis : Polybius, or there and back again*. Mais J. HENDERSON justifie avec de bons arguments la présence du Mégalopolitain dans ce volume : Polybe a été le premier Grec à percevoir dans toute sa complexité l'événement décisif qu'a constitué le passage définitif de la Grèce sous la domination romaine. On peut donc le considérer comme le premier penseur de l'identité grecque sous l'Empire de Rome.

Les rapports de Flavius Josèphe avec cette réalité politique sont plus complexes. M. GLEASON (*Mutilated messengers : body language in Josephus*) étudie le langage du corps dans son œuvre. Elle considère les gestes, les vêtements, les tortures et les mutilations comme des reflets de la dramatisation des péripéties historiques telle que l'appréhende l'esprit du temps. Cette dramatisation peut inclure l'exhibition et la gesticulation utilisées à des fins d'expression ou de tromperie. Il y a là des analyses intéressantes, même si leur rapport avec le sujet du livre peut paraître lointain.

R. PRESTON (*Roman questions, Greek answers : Plutarch and the construction of identity*) n'encourt pas le même reproche : comparant les *Questions grecques* et les *Questions romaines* de Plutarque, elle montre que le premier recueil, où prédominent les réponses affirmatives, présente la civilisation grecque comme une évidence naturelle, alors que le second, où les réponses sont beaucoup moins affirmatives, laisse entendre que les Romains étaient des barbares avant d'être civilisés par les Grecs. Plutarque hellénise Rome. Il est en phase avec la Seconde Sophistique lorsqu'il fonde l'identité grecque sur le rapport avec le passé de la Grèce. Mais ce rapport est complexe, car les deux recueils ne comportent pas de références au présent historique et sont consacrés, en fait, à l'explication d'un passé récent par un passé lointain. La leçon de cet essai, le meilleur de ce volume, est qu'on ne peut séparer la question de l'identité grecque d'une relation problématique au temps de l'histoire.

J. ELSNER (*Describing self in the language of the other : Pseudo (?) Lucian at the temple of Hierapolis*) envisage, quant à lui, cette question sous l'angle de la démultiplication dans *La déesse syrienne* où cohabitent l'identité ethnique syrienne, l'identité culturelle grecque et l'identité politique romaine de Lucien. Cette dernière se trouve reléguée à l'arrière-plan et J. ELSNER se demande si le silence de Lucien sur les réalités romaines n'est pas un acte de résistance identitaire à l'ordre impérial. C'est une question intéressante, mais qui exige qu'on mette en rapport *La déesse syrienne* avec les autres écrits historiographiques de Lucien.

Ce dernier se trouve plusieurs fois sollicité par S. GOLDHILL (*The erotic eye : visual stimulation and cultural conflict*) qui étudie l'impressionnant ensemble de textes grecs et latins consacrés à la vision dans la seconde moitié du II^e^ siècle. Il analyse *La salle*, *Les portraits*, *La défense des portraits* de Lucien, le roman d'Achille Tatius, le *Protreptique* de Clément d'Alexandrie et le *De spectaculis* de Tertullien, et les définit comme des œuvres politiques puisqu'elles traitent du spectacle comme aspect majeur de l'exercice du pouvoir. Cette conclusion laisse sceptique, parce qu'elle n'est pas suffisamment étayée par une enquête historique qui aurait pu renforcer utilement l'étude littéraire souvent brillante des textes.

On a le même sentiment à la lecture de l'essai de F. ZEITLIN (*Visions and revisions of Homer*). Non que ses analyses consacrées à l'omniprésence du motif homérique dans la culture de la vue à l'époque impériale manquent d'intérêt. Elles sont, au contraire, souvent pertinentes. Mais son texte, trop court pour un livre et beaucoup trop long pour un article, manque d'équilibre interne, ce qui dessert son contenu.

L'essai de T. WHITMARSH (*'Greece is the world': exile and identity in the Second Sophistic*) se lit plus aisément. L'auteur étudie la construction de l'identité culturelle grecque chez trois exilés célèbres, Musonius Rufus, Dion de Pruse et Favorinos. C'est, dans tous les cas, une construction rhétorique où la tradition philosophique, le passé historique de la Grèce et les figures de Socrate et d'Ulysse constituent les matériaux de base.

Mais l'identité grecque pouvait aussi se construire par un recours aux symboles, comme le montre O. VAN NIJF (*Local heroes: athletics, festivals and elite self-fashioning in the Roman East*) en étudiant les aspects politiques, sociaux et culturels des jeux en Asie mineure. À l'époque impériale, cette province connut, selon l'expression de Louis ROBERT, une véritable « explosion agonistique ». O. VAN NIJF considère ses manifestations comme un mode d'affirmation de l'identité grecque aussi important que l'acquisition de la Paideia, et sa démonstration est convaincante.

Celle de S. SCHWARTZ (*The Rabbi in Aphrodite's bath: Palestinian society and Jewish identity in the High Roman Empire*) ne l'est pas moins, qui décrit la situation des Juifs après la destruction du Temple de Jérusalem. C'est une situation entre deux mondes, celui du paganisme gréco-romain dominant et celui de la tradition juive dont les rabbins sont les gardiens intransigeants, mais moins influents et plus marginaux qu'on l'a parfois soutenu. La plupart des Juifs, à supposer qu'ils l'aient souhaité, ne pouvaient échapper complètement à la société de leur temps, une société dont les visages divers et les mécanismes complexes constituent finalement, autant que l'identité grecque, le sujet de cet ouvrage plein d'intérêt.

Alain BILLAULT.

Chr. BADEL et A. BÉRENGER, *L'Empire romain au IIIe siècle après J.-C.* Textes et documents, Paris, SEDES, 1998, 300 pages, fig.

La préparation des concours du CAPES et de l'Agrégation d'Histoire donne lieu à la publication d'un nombre croissant d'ouvrages. Parmi ces derniers, les recueils de textes et documents présentent l'intérêt de permettre aux étudiants de se familiariser avec les sources, tout particulièrement en Histoire ancienne, où de nombreux candidats ne maîtrisent ni le grec ni le latin, et plus encore à propos d'une période, le IIIe siècle au sens large, sur laquelle notre documentation demeure souvent lacunaire et difficile d'accès. Un premier recueil de X. LORIOT et D. NONY, consacré aux cinquante années qui séparaient la mort de Sévère Alexandre de l'avènement de Dioclétien, était paru aux éditions Armand Colin. Celui d'A. BÉRENGER et de Chr. BADEL couvre une période plus longue, depuis la mort de Commode jusqu'au concile de Nicée, intégrant ainsi l'époque sévérienne sur laquelle nos sources sont plus abondantes. Chaque document est accompagné d'une bibliographie et d'une ébauche de commentaire qui en dégage les aspects essentiels. Ces documents sont classés selon un ordre à la fois chronologique et thématique. Les principales phases de l'histoire événementielle sont abordées

dans les trois premiers chapitres : l'époque sévérienne, les années 235-285, la Tétrarchie et le début du règne de Constantin. Très logiquement, les auteurs ont privilégié ici les sources littéraires qui permettent d'en reconstituer la trame. Ils ont choisi des extraits des œuvres des principaux auteurs qui nous permettent d'appréhender cette période, en s'efforçant, quand c'était possible, de confronter des points de vue différents, par exemple celui des auteurs païens et celui des auteurs chrétiens. Les problèmes d'interprétation sont ainsi mis en évidence, particulièrement à propos de l'« hagiographie » de Sévère Alexandre ou de la « légende noire » de Gallien véhiculées par l'*Histoire Auguste*. Les chapitres suivants obéissent à une classification thématique et traitent de l'empereur, de l'armée, de l'administration, des cités, de la société, mais aussi des aspects culturels et religieux. Les auteurs y ont recours à une documentation beaucoup plus variée, empruntée à tous les supports possibles : inscriptions, *papyri*, bas-reliefs, mosaïques, plans et même dessins d'humanistes... En ce qui concerne les sources littéraires, ils s'efforcent de faire appel à tous les genres qui ont marqué cette période : récits historiques, romans, panégyriques, correspondance, codes, oeuvres apologétiques ou hagiographiques. Pour chacun des thèmes abordés, permanence et évolutions sont le plus souvent soulignées : la volonté des Sévères de se rattacher aux Antonins, la naissance d'un empire chrétien, les mutations du commandement et de l'architecture militaires, le mécanisme des usurpations, l'ascension des soldats de carrière, souvent d'origine illyrienne, au sein de l'ordre équestre, la vitalité des cités, la décapitalisation de Rome, aussi bien que le développement de la petite propriété en Égypte ou l'apogée de la sculpture sur sarcophage. Les auteurs n'hésitent pas à reconnaître les incertitudes de nos connaissances, par exemple sur le monde rural. Même si elles ne font pas l'objet d'une étude spécifique, à l'exception des dissidences orientales et occidentales, les disparités régionales sont évoquées au fil des chapitres successifs : le dynamisme des provinces africaines, l'essor économique des régions rhénanes pendant la première moitié du siècle, la dévastation des campagnes de la Gaule du nord par les invasions des années 275-277... Mais elles auraient peut-être mérité d'être davantage prises en compte, de même que la question complexe de la dépréciation monétaire et des réformes opérées dans ce domaine et en matière fiscale ou encore le problème très controversé de la « disparition » de l'ordre équestre. À propos de la vie municipale, l'extrait choisi de Ménandre de Laodicée ne met pas bien en évidence l'emprise croissante du pouvoir impérial à partir de la Tétrarchie dont témoigne la redéfinition du statut des curateurs de cité, auquel J. BOUFFARTIGUE fait allusion dans « La tradition de l'éloge de la cité dans le monde grec » dans C. LEPELLEY, éd., *La fin de la cité antique et le début de la cité médiévale. De la fin du IIIe siècle à l'avènement de Charlemagne*, Bari, 1996. Dans leur introduction, A. BÉRENGER et Chr. BADEL se proposaient de présenter des documents nouveaux. On peut, à cet égard, regretter qu'ils n'aient pas retenu l'inscription d'Augsbourg qui a récemment renouvelé nos connaissances sur les origines de l'empire gaulois. Certains termes, empruntés au grec ou au latin auraient peut-être dû être expliqués en notes, comme *kausia* à propos de l'Alexandromanie de Caracalla. Mais il est vrai que les dimensions d'un recueil contraint à une sélection souvent difficile, d'autant plus qu'il s'accompagne d'une présentation des auteurs les plus souvent cités, ainsi que d'un index des sources, des noms de personnes, de lieux et de peuples.

Pierre COSME.

Adoption et Fosterage, sous la direction de Mireille CORBIER : Paris, De Boccard, 1999, 392 pages.

Cet ouvrage, qui regroupe les communications présentées lors d'une table ronde organisée en 1993, a pour objet l'adoption et « la délégation... de certains rôles des parents (en l'occurrence la « nourriture » et l'éducation) par les parents eux-mêmes » (p. 6). C'est le mot anglais « fosterage », bien connu des lecteurs de Louis Gernet, qui sert à exprimer cette dernière notion.

Les dix-neuf communications ont été classées en six parties : Adopter ou non ; Parents et enfants : que transmettre par l'adoption ? ; Les relations affectives ; Nourrir ; Parentés de substitution ; Les rôles parentaux : partage et délégation. Cette répartition permet d'envisager la plupart des problèmes liés à l'adoption, aux parentés de substitution et à la nourriture. La forte articulation de l'ensemble fait ressortir les lignes de l'ouvrage et la fermeté de la problématique. Une autre originalité de ce volume tient à la perspective résolument comparatiste qui a été choisie : il ne s'agit pas seulement de Rome et d'Athènes, mais de Byzance ou du Moyen Âge, du Japon, de la Chine et de l'Afrique. L'époque moderne et les problèmes contemporains ne sont pas non plus oubliés. La confrontation avec des sociétés différentes dans le temps et dans l'espace permet alors de faire ressortir les caractéristiques de chaque société, de mesurer une évolution où tantôt l'adoption est reconnue officiellement, tantôt ignorée, mais pratiquée sous d'autres formes.

Il n'est pas possible dans le cadre limité de ce compte rendu de reprendre dans le détail chacune des communications figurant dans ce volume. L'antiquisant y trouvera nombre d'informations sur Rome et Athènes, deux sociétés qui reconnaissent officiellement l'adoption : J. GARDNER (*Status, Sentiment and Strategy in Roman Adoption*, p. 63-79) en montre la signification, O. SALOMIES (p. 141-156) en recherche les traces dans l'onomastique. Par la comparaison avec Athènes (étudiée par L. RUBINSTEIN, p. 45-62) et avec la Chine (dans l'article de F. LAUWAERT, p. 81-100) ou le Japon, s'affirme l'originalité propre de Rome : recherche d'un héritier, continuateur du nom — que reprend l'adopté — et du culte familial, sans doute, mais aussi stratégie familiale permettant, selon J. GARDNER, de « restructurer sa parenté ». Avec le cours du temps, ce modèle perd de son sens : à Byzance, où se brise le lien entre adoption et *patria potestas* selon R. MACRIDES (p. 307-319), à l'époque mérovingienne où B. JUSSEN (p. 101-121) fait apparaître « l'échec d'une importation juridique ». Il disparaît au Moyen Âge.

Un autre fil conducteur de l'ouvrage consiste précisément à faire ressortir d'autres liens, formés dans des sociétés qui ne reconnaissent pas l'adoption : les nombreuses études sur le Moyen Âge et l'époque moderne (A. BURGUIÈRE, C. KLAPISCH-ZUBER, A. FINE) insistent sur la place importante du baptême et du parrainage, et montrent également la présence de pratiques proches de l'adoption où l'on s'engage à élever un enfant et à en faire son héritier. A plusieurs reprises est posée la question du sort des orphelins.

Les questions liées à la nourriture et à l'éducation ne sont pas moins importantes : elles se posent à Rome ; S. DIXON (*The circulation of Children in Roman Society*, p. 217-230) souligne la multiplicité des situations associées au fosterage : adoption, mise en nourrice, apprentissage, cas des *alumni* (voir aussi l'article de H. G. NIELSEN, p. 249-262). Elles jouent un rôle important au Moyen Âge : A. GUERREAU-JALABERT (Nutritus/oblatus : *parenté et circulation d'enfants au Moyen Âge*, p. 263-290) étudie de façon précise plusieurs types de délégation des

rôles parentaux propres au Moyen Âge ayant pour conséquence la circulation des enfants. Une importante étude du vocabulaire latin et français montre que l'éducation s'exprime par « nourrir et ses dérivés ». Les formes sont multiples : l'oblation des jeunes enfants, l'éducation des jeunes nobles dans les monastères ou chez d'autres nobles constituent des pratiques originales.

Une longue introduction de M. CORBIER (p. 5-41) ajoute à la cohésion de l'ensemble : la problématique de l'adoption y est reprise d'abord à partir des travaux anthropologiques fondamentaux de J. GOODY. Dans un exposé synthétique sont ensuite examinés tous les problèmes de l'adoption (procédures et finalités, caractéristiques des adoptés et des adoptants) ; l'éducation y a sa place. La réflexion que suscitent le devoir de reconnaissance et la « dette » contractée par les enfants, n'est pas moins importante. Les questions sont fermement posées et, par là, les différentes communications insérées dans une perspective générale prennent tout leur sens et leur relief.

Dans ce livre riche et dense, le lecteur trouvera une masse d'informations et d'observations. Des fils se tissent entre les articles ; dans une perspective diachronique ou comparatiste, les échos et les rappels ne manquent pas. La problématique de l'adoption s'en trouve enrichie et la réflexion stimulée.

Michèle DUCOS.

Histoire des religions.

John SCHEID, *Religion et piété à Rome*, 2e éd. : Paris, Albin Michel, 2001, 192 pages.

Ce classique de l'anthropologie religieuse, écrit en 1978-1980, publié en français en 1985 (*R.É.L.*, 64, 1986, p. 319-321), est réédité sans profondes modifications. On se bornera donc à signaler les principales nouveautés apportées au texte initial. La doctrine n'a pas varié ; on y retrouve les principes fondateurs du livre de 1985 : l'anthropologie, plutôt que la théologie, « la relative synchronie plutôt que la grande diachronie » (p. 22). L'ouvrage est pourvu d'une préface, qui est une réflexion sur les religions dites « mortes » et leur étude, qui peut être salutaire pour les sociétés modernes. Au centre du livre trône, dans une présentation nouvelle, une défense et illustration de l'œuvre de G. DUMÉZIL ; toutefois, des pages écrites en 1978-1980 paraissent, inévitablement, d'une actualité moins brûlante, vingt ans après.

La bibliographie a été actualisée. Une traduction des mots latins ou étrangers (*regia* « maison royale » ; *Quellenforschung* « recherche des sources »), un glossaire viennent désormais en aide au non-spécialiste. Les fautes matérielles ont été corrigées ; point toutes, cependant. On rectifiera, p. 23, *Auguste* BOUCHÉ-LECLERCQ ; et on évitera, p. 63, de qualifier d'« italique » l'*Etrusca disciplina*. Je souhaiterais, pour la 3e édition, un index complet, et non un relevé si sélectif qu'on y cherchera en vain des noms aussi importants que ceux de Mars, Numa, Vénus, etc., pourtant mentionnés avec honneur dans l'ouvrage.

Jacqueline CHAMPEAUX.